



TORONTO — La ville de Toronto, comme la région de Québec, connaît l'été des Indiens depuis quelques jours. C'est ainsi que ces deux fillettes ont-elles pu aller s'amuser sur la plage sans aucun vêtement, hier.

Record de température

par Michel CORBEIL

L'été des Indiens, dans sa version 1979, s'avère particulièrement clémente.

Dimanche et hier, les maxima de température ont constitué des records et il est fort probable qu'aujourd'hui encore, une nouvelle marque soit établie dans cette vague de beau temps.

Dimanche dernier, le 21 octobre, le maximum de 21,4 degrés Celsius a surpassé par près de cinq degrés une marque établie le 21 octobre 1949. Quant aux 25 degrés enregistrés hier, le 22 octobre, ils s'inscrivent dans les annales météorologiques à la place d'une température de 20,1 degrés, inscrite en 1978.

Selon Environnement Canada,

le thermomètre grimpera aujourd'hui jusqu'à 22 et même 24 degrés Celsius, reléguant aux oubliettes le 20 degrés homologué le 23 octobre 1953.

Cette vague de beau temps, précise le service de météo, trouve son origine dans une masse d'air chaud qui nous arrive du golfe du Mexique. Mais, précise-t-on aussi, les gens sont mieux d'en profiter le plus possible: aujourd'hui, en fin de journée, les températures de saison reprendront leur place et nous aurons droit au minimum et maximum habituels alors que le mercure oscillera entre 1 et 10 degrés.

Mais, l'été des Indiens, c'est cela. Il nous arrive au mois d'octobre pour mieux nous faire réver à la chaleur jusqu'au mois de mai.



Le Soleil, Gilles Lafond

Cette photo a été prise la semaine dernière dans le parc des Laurentides. La magnifique été des Indiens que nous connaissons, cette année, nous aura au moins fait oublier que l'hiver (et la neige) se fait de plus en plus proche.

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le samedi 20 octobre, en page A 9 de ce journal. Vous auriez dû lire:

RABAIS DE \$1.00 PAR DISQUE sur tout notre catalogue de jazz régulier en magasin.

Le plus grand disquaire à Québec

musique d'oreille
1095 rue St-Jean, (Vieux) Québec

Vente du Colisée, une mise en scène inacceptable (Beaulieu)

par Gilles OUELLET

L'éventuelle mise en vente du Colisée, que planifierait le maire de Québec, constitue "une mise en scène inacceptable" aux yeux du maire de Loretteville, M. Jean-Marie Beaulieu, qui entend se battre contre la réalisation d'un tel projet.

"On sent un désir évident de transférer le Colisée à la Communauté urbaine; à cela je dis non", a lancé M. Beaulieu, hier, ajoutant sur un ton furieux que "les autorités de la ville de Québec exploitent l'engouement de la population pour les Nordiques afin de tenter de faire passer un pareil projet".

Le maire de Loretteville a rappelé que les municipalités de la banlieue ont déjà refusé une participation financière aux travaux d'agrandissement, et demande "que l'on ne revienne pas aujourd'hui par la porte arrière pour nous faire gober un projet d'achat".

M. Beaulieu trouverait aberrant que la Communauté urbaine prenne charge du Colisée alors qu'elle s'apprête à remettre un secteur important, le tourisme, à un organisme indépendant; d'ailleurs, "ce n'est pas la vocation de la CUQ que de se porter acquéreur du Colisée", selon le maire de Loretteville.

M. Beaulieu prévient les autorités municipales de Québec qu'advenant que le projet d'achat du Colisée arrive sur la table, il faudra respecter les règlements de la CUQ qui veulent que les municipalités acceptent d'abord le projet dans une proportion des deux tiers.

"Que ceux qui ont la patate chaude

entre les mains la garde", a dit M. Beaulieu, demandant ainsi à Québec de garder le Colisée.

Charlesbourg

Pour le maire de Charlesbourg, M. Henri Casault, l'ensemble de ce dossier devrait faire l'objet d'une étude approfondie afin d'en examiner l'impact régional et les conséquences financières sur les villes de la communauté.

Dans l'esprit de M. Casault, il faudrait voir si d'autres villes ne voudraient pas se départir de certains de leurs équipements en voyant Québec remettre le Colisée à la CUQ.

M. Casault ne s'est pas prononcé sur le principe d'une pareille vente à la Communauté urbaine.

Val-Bélair

Le maire de Val-Bélair, M. Yvan Dubé, s'est dit "pas intéressé du tout" par ce projet du maire de Québec, M. Jean Pelletier.



Le Soleil, Raymond Lavoie
Jean-Marie BEAULIEU

"Nous avons des priorités à Val-Bélair qui n'ont rien à voir avec le Colisée", a affirmé M. Dubé, faisant observer que cette ville n'a même pas d'arène.

M. Dubé a rappelé, tout comme le maire de Loretteville, que les municipalités ont déjà voté contre une participation financière de la banlieue à l'agrandissement du Colisée.

Saint-Emile

Le maire de Saint-Emile a dit ne rien savoir de plus que ce que les médias ont rapporté sur un éventuel projet de vente du Colisée; M. René Lafond a affirmé que le sujet n'a jamais été abordé en sa présence parmi les dirigeants de la CUQ. Le maire de Saint-Emile attend de voir une proposition ferme avant de se prononcer.

Rien à tirer du maire Pelletier

par Denis ANGERS

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a scrupuleusement maintenu, hier, la consigne du silence qu'il s'était lui-même imposée, le 9 octobre dernier, à propos du dossier Colisée.

Pressé de questions par les représentants de la presse locale, à l'issue de la rencontre régulière de son conseil municipal, M. Pelletier a catégoriquement refusé de commenter la récente nouvelle selon laquelle l'administration qu'il préside se serait enquis, auprès du président du Club de hockey Les Nordiques Inc., Me Marcel Aubut, de l'intérêt porté par l'équipe professionnelle dans une éventuelle acquisition du Colisée.

Pour le premier magistrat de la

ville de Champlain, le mutisme observé par l'hôtel de ville dans cette affaire procède de la politique de non-commentaire, édictée au lendemain de l'embauche du groupe Lavalin pour mener une étude comparative des deux projets d'agrandissement de l'amphithéâtre local. "C'est un dossier global", de dire M. Pelletier, hier. Un dossier dont on ne peut dissocier les diverses facettes.

Le maire de Québec devait par ailleurs tenir à réitérer son intention de fournir à la population une information complète, dès le moment où, ayant pris connaissance des recommandations de l'étude Lavalin, la municipalité aura pris une décision finale, relativement aux travaux de rénovation du stade couvert.

Les ex-employés des Produits Bellevue devant une dure réalité

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Après avoir épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, les ex-employés de la firme "Les Produits Bellevue (1977) Ltée", à Theftford Mines, devront se résigner à demander des allocations d'aide sociale du gouvernement du Québec.

Une centaine de travailleurs (CSN) de l'ex-fabricant de véhicules récréatifs ont été placés devant cette pénible réalité, hier après-midi, à l'issue d'une rencontre avec le député du comté de Frontenac à l'Assemblée nationale, M. Gilles Grégoire, le maire de Theftford Mines, M. Maurice Côté, et des représentants des conseils municipaux de Theftford-Sud et de Black Lake. Invité comme ses collègues à venir discuter avec les chômeurs à l'édifice de la CSN, le député fédéral de Frontenac, M. Léopold Corrievau, était absent.

M. Grégoire a laissé peu d'espoir aux 250 ouvriers qui ont été mis à pied au cours des derniers mois. "Bellevue n'est pas fermée définitivement. Cependant, l'entreprise n'a pas de commandes et ne prévoit pas décrocher de nouveaux contrats à plus ou moins long terme, le marché dans le domaine des produits récréatifs étant saturé. L'usine est là et il faudra l'utiliser à d'autres fins. Malheureusement, cela ne sera pas fait du jour au lendemain", a-t-il dit.

On sait que la Société de développement industriel (SDI) du Québec, en plus d'être le principal créancier de Bellevue, possède la moitié du capital-actions. Elle est en train de liquider les inventaires et les matières premières.

225.000 pl. ca. à louer
Les installations de Bellevue appartiennent à la Banque fédérale de développement (BFD). M. Grégoire a révélé que le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, rencontrera, jeudi, les représentants de la SDI pour décider de l'avenir de l'usine. La remettra-t-on à la BFD? L'achètera-t-on? La louera-t-on?

Le député de Frontenac a déclaré que la Société nationale de l'amiante étudiait les possibilités d'utiliser tout ou une partie de l'espace disponible pour la transformation de l'amiante. "Une usine de 225.000 pieds carrés, ce n'est pas n'importe qui qui va acheter ça", a-t-il fait remarquer. Selon lui, les locaux pourraient être loués à trois ou quatre entreprises différentes. "Ça dé-

bloque maintenant que les personnes intéressées savent que les locaux sont disponibles", de préciser M. Grégoire.

En réponse à M. Robert Lepar, conseiller à la Fédération du bâtiment, qui s'interrogeait à savoir si Bellevue, en cas de fermeture définitive,

se conformerait à l'article 49 du code du travail, c'est-à-dire dédommagerait les employés pour la période du préavis, M. Grégoire a dit craindre que l'écoulement des stocks ne rapporte pas suffisamment d'argent à la SDI pour lui permettre de s'acquitter de cette obligation.

Des travailleurs ont exprimé aussi leurs inquiétudes face à l'avenir de l'accréditation de leur syndicat.

Les représentants municipaux ont promis de tout mettre en oeuvre pour aider les gars de Bellevue. "Pour le moment, les possibilités sont minces", ont-ils dû admettre.

Ottawa cherche à aider la ville de Port-Cartier

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate de Nickel-Belt, M. John Rodriguez, organisera une rencontre entre les dirigeants syndicaux des 1.300 employés mis à pied de l'usine de

la société ITT-Rayonier de Port-Cartier et le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Elmer MacKay, afin d'étudier la possibilité d'une prise en main des installations par les travailleurs.

Un porte-parole du Nouveau parti démocratique a expliqué que c'est à la demande du ministre MacKay que M. Rodriguez a accepté de convoquer cette réunion.

Plus tôt, M. MacKay déclarait, au cours de la période des questions à la Chambre des Communes, que son ministère travaillait de concert avec le Québec pour tenter de trouver une solution aux problèmes engendrés par la fermeture de l'usine de Port-Cartier dans une région déjà affectée par un taux de chômage fort élevé. Le ministre répondait alors à une question posée en français par M. Rodriguez.

L'ITT-Rayonier a reçu \$119 millions en subventions, dont \$20 millions du MEER, pour l'implantation de son usine, au coût de \$350 millions, à Port-Cartier.

M. MacKay a réaffirmé la volonté du gouvernement fédéral de soutenir tout projet viable et raisonnable de relance de cette usine qui a été affligée par des problèmes de gestion, de conception et d'approvisionnement depuis son ouverture.

Le sous-ministre du MEER, M. Robert Montreuil, a indiqué, au cours d'une conversation téléphonique, hier, que le gouvernement du Québec procédait actuellement à l'identification des problèmes qui ont entraîné la fermeture des installations. Selon lui, il n'existe pas présentement de propositions d'achat pour cette usine fermée depuis plus d'un mois.

M. Montreuil a noté, lui aussi, que le MEER n'hésiterait pas à s'associer à toute tentative de reprise de la production sur une base de rentabilité. Rappelant certaines expériences heureuses de prise en main par les travailleurs de certaines entreprises en difficultés, le sous-ministre n'a pas exclu cette possibilité dans le cas de l'ITT-Rayonier.



John RODRIGUEZ

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

GARANTI
POUR 1 AN

12 1/2%
payé annuellement

D'autres termes et types d'intérêts sont offerts.

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 232-5309

INSTITUTION INSCRITE, RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880 • SUCCURSALES À TRAVERS LE CANADA

**Vous ne trouverez pas
meilleurs prix ailleurs!**

BOUDIN	lb	.67
BOEUF EN CUBE	lb	2.29
STEAK DELICATISE	lb	2.65
ROTI DE BOEUF	lb	1.89
Dans l'épaulé	lb	1.89
ROTI DE BOEUF	lb	1.37
Palette	lb	1.37

BOEUF POUR CONGELATEUR SANS FRAIS ADD.

AVANT DE BOEUF	lb	1.25
Catégorie "C"	lb	1.25
ARRIERE DE BOEUF	lb	1.85
Catégorie "C"	lb	1.85
ARRIERE DE BOEUF	lb	1.92
Catégorie "A"	lb	1.92

NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGEX

BOUCHERIE MORIN ENR.
GROS ET DETAIL - FRUITS ET LEGUMES
TEL: 889-9680 ST-ISIDORE: 646-5910

ABATTOIRS — SALAISONS — CHARCUTERIES
— FROMAGERIES — etc.

VINYLE PROVINCIAL INC.
(514) 674-9822
266, Père-Grenier, Québec
(418) 529-5448 — 529-8963 — 849-6695

Seul distributeur exclusif
GALMAS VINYLE pour la province de Québec.
Plafonds, murs, planchers et autres.

SPECIAL JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

GALMAS: \$1.20 pl. ca.

B.B.L. 523 ou ARMODUR: \$1.20 pl. ca.

Ces deux produits sont acceptés par les inspecteurs des gouvernements fédéral et provincial. Ces produits sont F.O.B. Québec.

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Pour Rimouski, l'autoroute 20 est prioritaire

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Chambre de commerce de Rimouski et les maires des municipalités comprises entre Saint-Simon et Mont-Joli recontraient, hier, à l'hôtel de ville de Rimouski, le caucus des députés de l'Est du Québec, soit MM. Jules Boucher, de Rivière-du-Loup, Léopold Marquis, de Matapédia, et Alain Marcoux, de Rimouski, en vue de présenter leur mémoire sur le prolongement de la route 20 jusqu'à Mont-Joli, tout en ajoutant quelques considérations d'ordre économique et social.

Les représentants de la Chambre de commerce de Rimouski ont fait valoir, outre l'importance de doter l'Est du Québec d'infrastructures adéquates, le fait que le gouvernement récupère des la première année au

moins 40 pour 100 de l'investissement initial par les taxes et les impôts des travailleurs.

Les maires de Rimouski et de Mont-Joli ont pris pour leur part des positions fermes quant au besoin de cette autoroute. Le maire Michaud, de Rimouski, a condamné quant à lui la politique de bouts de chemins comme étant une perte de temps et un gaspillage inutile, alors que le prolongement de la route 20 est un besoin criant pour l'Est du Québec.

Le maire Jean-Louis Desrosiers, de Mont-Joli, souligne l'importance qu'il y a de terminer la route 132, mais considère que l'accès à la route 20 doit également être considéré comme une priorité. Il a aussi traité de l'éternel problème de l'embouteillage du seul pont de la rivière Rimouski, alors qu'il y a deux ponts à Matane et trois à Rivière-du-Loup.

Les députés du caucus se sont dits attentifs aux demandes favorisant le développement de l'Est du Québec et se disent prêts à appuyer toutes les démarches raisonnables en ce sens. Entre autres choses, le député Marcoux a demandé l'appui de la Chambre de commerce en vue de faire rouvrir l'entente Canada-Québec en vertu de laquelle le gouvernement fédéral assumerait 50 pour 100 du coût de construction.

A l'issue de cette rencontre, les représentants de la Chambre de commerce se sont dits confiants que cette démarche pourrait amener les députés à revoir les priorités qu'ils s'étaient fixées pour assurer le développement de l'Est du Québec. Ainsi, le député Marcoux aurait promis une action ferme sur cette question et d'ici quelques semaines, des décisions devraient être prises dans ce dossier.



Calme, imperturbable, ne laissant apparaître aucun des sentiments qui l'animent, le nouveau chef du Conseil de bande de Sept-Îles et Malioténam, Jules Ambroise Michel.

Réélu président

RIMOUSKI — Au cours de son assemblée générale annuelle tenue vendredi dernier à Rimouski, le club de presse de Rimouski, qui regroupe une soixantaine de membres, a convenu de mettre cette année l'accent sur la formation de ses membres. Le club s'efforcera également de remettre en valeur ses déjeuners-causeries. Des comités ont été formés à ces fins. M. Norman Plourde, de Radio-Canada a été reporté à la présidence. Les autres membres du bureau exécutif sont: M. Robert Maltais, de Radio-Canada, 1er vice-président; M. Louis-Jacques Pineault, d'Hydro-Québec, 2e vice-président; Mlle Marie-Claire Ouellet, de CFER-TV, secrétaire, et J.-Claude Paquet, du SOLEIL, trésorier.

Nouveau chef chez les Montagnais

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le Conseil de bande des Montagnais, à Sept-Îles et Malioténam a un nouveau chef. Il est âgé de 44 ans et il s'appelle Jules-Ambroise Michel. Il l'a emporté par 257 voix contre 151 au chef sortant, Paul-Émile Fontaine.

D'autre part, 21 candidats se disputaient les neuf postes de conseillers à pourvoir. Ont été élus: Chrysolgue Ambroise, Georges-Henri Michel, Philippe Jourdain, Odilon Jourdain, Grégoire Michel, Philippe McKenzie, Gil-

bert Pilot, Denis Volland et Réal Volland.

C'est leur avocat, Me Hubert Bessiers, qui faisait office de président d'élection.

Commentant ces élections, Me Bessiers a fait remarquer au SOLEIL:

"Ce sont 428 personnes qui se sont prévaluées de leur droit de vote sur une possibilité de 622. Les élections se sont déroulées dans un climat serein et aucun incident sérieux n'a marqué la journée, contrairement aux années précédentes."

Il est à noter que deux femmes se

présentaient aux postes de conseillers et aucune d'elle n'a été élue. Le conseil précédent comprenait une femme.

Tant samedi que dimanche, une certaine effervescence régnait sur la réserve de Malioténam. De nombreux jeunes indiens ont fait remarquer au SOLEIL que leur candidat, c'était Jules-Ambroise Michel. C'est dire l'explosion de joie et les festivités qui ont marqué la communauté amérindienne à l'annonce des résultats.

Elu pour un mandat de deux années, le nouveau chef a bien voulu

accorder une courte entrevue au SOLEIL dimanche.

"C'est vrai, beaucoup de jeunes m'ont soutenu. On a un certain nombre de projets. On veut surtout négocier avec le gouvernement la question de nos territoires de chasse et la question de nos permis de chasse."

Abordant les aspects de la vie quotidienne sur la réserve, le chef Michel signalait qu'une de ses priorités immédiates serait l'asphaltage des chemins.

De nombreuses festivités marqueront pour la semaine l'élection du chef Jules-Ambroise Michel.

Affluence record, au Festival de l'oie, à Montmagny

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Le 8e Festival de l'oie blanche de Montmagny a pris fin dimanche soir dans l'euphorie de l'ambiance populaire qui a marqué son ouverture, il y a dix jours, et d'une affluence fortement accrue sur la participation record de l'année dernière.

Dans sa compilation des présences aux différentes activités culturelles et sportives, au nombre de plus d'une vingtaine, le responsable, M. Michel Fortin, relevait, hier, une progression générale très substantielle. C'est à plus de 11,600 que se chiffraient les entrées aux compétitions sportives ou événements artistiques et culturels, avec des pointes d'assistance, entre autres, à la course de canots, au tournoi de hockey, à l'exposition permanente du manoir Dupuis, à la Journée de l'âge d'or, et aux expos canine et féline. La clinique de sang a notamment suscité 483 donneurs.

Quant aux manifestations sociales et récréatives, surtout à place du Festival, sur les terrains de l'exposition de Montmagny, ce fut un perpétuel feu roulant, du lunch matinal à partir de 7h30, jusqu'aux petites heures de la nuit, en passant par le rendez-vous des mamans et des petits avec les mascottes Pan-Pan et Pampinot, dans l'avant-midi, et les soupers populaires à l'oie rôtie, cipâte, pâte ou ragout, à chanter et danser avec le folkloriste Gilles Gosselin ou le pianiste-chanteur Germain Massé.

C'est à plus de 11,200 que se chiffraient, dimanche, les repas servis par les centaines de collaborateurs bénévoles du festival. En excluant la journée probablement record d'hier,

le trésorier René Gagnon relevait 3,254 déjeuners, 2,144 diners et 4,570 soupers.

Amène de l'oie

"J'ai dû livrer au festival plus de 10,000 livres d'oie" a précisé au SOLEIL l'un des principaux fournisseurs, M. André-Louis Bernier, de Cap-Saint-Ignace, soit près de 40 pour 100 de plus que l'année dernière, alors que les livraisons s'élevaient à 7,400.

Quant à l'évaluation totale des personnes qui ont pu participer au 8e Festival de l'oie blanche de Montmagny, le président, M. Jean-Paul Robin, et les publicistes, Marcelle Fortin et Rita Proulx, ont déclaré qu'il était difficile de donner des chiffres précis. On s'accordait à dire, selon les entrées enregistrées aux soirées de place du Festival, soit 7,186 excluant dimanche, et l'affluence comparative constatée par l'équipe des hôtesses et autres collaborateurs chargés de l'accueil des visiteurs, que l'augmentation sur l'année dernière s'avérait d'au moins 30 pour 100.

Selon André Paradis, président-fondateur du Festival de l'oie blanche en octobre 1972 et responsable des trois premières années d'opération, cet événement a trouvé sa formule personnelle et a maintenant atteint une identité, qui ne peut que l'engager dans une voie de progression régulière.

Dimanche soir, à place du Festival, la foule qui chantait, dansait ou courait la farandole entre les tables de camping disparaissant sous l'affluence des Montmagnois et de leurs visiteurs, laissait prévoir un avenir prometteur au Festival de l'oie blanche de Montmagny.

AVIS



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
DU QUÉBEC

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DU 22 AU 27 OCTOBRE 1979

L'Assemblée nationale a adopté le 18 octobre 1979 la Loi 58 modifiant la Loi électorale.

Cette loi permet à toute femme mariée ou veuve de s'inscrire sur les listes électorales sous ses nom et prénoms de naissance ou sous ses prénoms joints au nom de son mari.

De telle sorte qu'il y a maintenant quatre façons possibles de s'inscrire pour une femme mariée ou une veuve:

1. ses nom et prénoms de naissance;
2. ses prénoms joints au nom de son mari;
3. ses nom et prénoms joints au nom de son mari;
4. les nom et prénoms du mari, suivis du mot "Madame".

Toute femme qui n'a pas été inscrite sur les listes électorales lors du recensement ou qui désire apporter des corrections à son inscription, peut en faire la demande—en personne ou par un parent—en se présentant:

- dans les sections urbaines, à l'un des bureaux le plus près de chez elle dont l'adresse apparaît dans le journal des 22, 24 et 26 octobre;
- dans les sections rurales, au bureau du président d'élection ou auprès des réviseurs ruraux.

Ces inscriptions ou corrections peuvent se faire du 22 au 27 octobre.

Rappelez-vous que votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum, dépend de votre inscription sur les listes électorales.

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

CONCOURS

AMSTERDAM

DU 22 OCTOBRE 1979 AU 30 JUIN 1980

20 Voyages à gagner

(NOUVEAUX)

OUVERT JUSQU'À 6 HEURES
LUNDI, MARDI, MERCREDI

Hilton International Québec

KLM

BOUTIQUES PLACE QUÉBEC

TOUS LES DÉTAILS ET RÉGLEMENTS SONT DISPONIBLES AUX BOUTIQUES DE PLACE QUÉBEC

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Forêt domaniale du Grand-Portage Aménagement pour accroître la productivité

par Réal LABERGE

DEGELIS — Parce que la forêt publique du Grand-Portage doit pourvoir à des garanties d'approvisionnement en bois résineux de 145.000 cunifs par année, en regard d'une possibilité de 107.000 cunifs seulement, le ministère de l'Énergie et des Ressources a décidé d'investir \$2 millions par année dans cette unité de gestion, afin d'éviter une rupture de stock.

Il s'agit d'un programme spécial de travaux sylvicoles mis en place depuis le 10 avril 1978 et qui vise un aménagement intensif, de façon à accroître la productivité de cette forêt régionale et combler le déficit actuel de l'exploitation des bois résineux.

Par ces travaux, tenant compte d'une période de reproduction normale d'environ 45 ans, on prévoit en arriver à un équilibre entre les possibilités et les coupes de la forêt

domaniale du Grand-Portage, autour d'environ 150.000 cunifs par année.

Le programme ministériel, a-t-on précisé, comporte le reboisement de 2.025 hectares, ou de 5.000 acres par année. Pour atteindre ce rendement, l'unité de gestion forestière du Grand-Portage a notamment fait l'acquisition, il y a trois semaines, au prix de \$40.000, d'un rouleau broyeur de type Marden B-8.

Le scarifiage

Les journalistes de la presse régionale et une cinquantaine d'exploitants forestiers ont été invités à se joindre aux officiers de l'unité de gestion, ces jours derniers, pour assister à une démonstration du fonctionnement en forêt de cette machine destinée à faire du scarifiage.

Cette démonstration a été effectuée dans le canton Rouillard, près du lac Baseley, à une trentaine de kilomètres à l'est de Ville-Dégelis. L'équipement concerné, qui a été fabriqué en Floride, y a été mis à l'essai sur un secteur de traitement de 150 acres (60 hectares) et pour une durée de quatre semaines.

De fait, le scarifiage consiste pratiquement à labourer la forêt, mais sans retourner le sol. La machine écrase,

tout en les broyant, les arbrisseaux et les arbres renversés qui restent encore debout, après les coupes d'arbres industriellement rentables.

Le rouleau broyeur

Le rouleau utilisé dans la forêt du Grand-Portage est une version moins techniquement complexe, et donc moins dispendieuse, que la machine appelée "tétourneau". L'équipement consiste en deux rouleaux de 2,5 mètres (8 pieds) qui sont dotés de lames transversales d'une profondeur de 15,2 centimètres, et parfois de 20,3 centimètres. Ce broyeur pèse 14.515 kilogrammes (32.000 livres) quand les rouleaux sont vides, et 22.680 kilogrammes (50.000 livres) quand ils sont remplis d'eau.

Présentement, le broyeur est tiré par un tracteur à chenilles d'environ 285 CV. Éventuellement, le tracteur sera d'une plus grande puissance. Ainsi tiré à travers le bois, le rouleau broyeur écrase la végétation, la sectionne, bouleverse la matière végétale à la surface du sol et dégage partiellement le sol minéral. Il laisse derrière lui un terrain apte à recevoir les plants, en vue du reboisement.

La machine traite une superficie variant de cinq à six hectares à

l'heure. Le coût de production s'élève à environ \$123 l'hectare.

Cette année, vu son arrivée tardive, le rouleau broyeur ne traitera qu'environ 60 hectares, a précisé le régisseur de l'unité de gestion forestière du Grand-Portage, M. Michel Tremblay. Il s'agit surtout de permettre aux opérateurs de se familiariser avec la machine, afin d'en tirer toutes les possibilités. Et ces possibilités, a-t-il évalué, devraient permettre le scarifiage d'environ 570 hectares, au cours d'une saison forestière de cinq mois, en 1980.

Quant aux 1.455 hectares restant à traiter, pour atteindre le total annuel de 2.025 hectares, on recourra à l'équipement antérieurement disponible, soit quatre ensembles de barils scarificateurs munis de chaînes.

Régénération et inquiétudes

Selon les représentants du ministère, le recours au scarifiage est nécessaire, si l'on veut arriver à transformer la forêt relativement forte en feuillus du Grand-Portage en une forêt replantée en épinettes, dont la croissance rapide et l'utilisation plus complète pourront éventuellement absorber le déficit des coupes excédentaires actuelles.

Mais le procédé n'est pas sans soulever l'appréhension des travailleurs forestiers et de petits exploitants, qui s'inquiètent des coupes à blanc en résultant, et qui transforment un boisé en un véritable désert ne laissant surgir que des chicots épars.

Ces personnes craignent la disparition éventuelle de leurs emplois, croyant que l'objectif du scarifiage et du reboisement est d'adapter la forêt à l'utilisation future et exclusive de machines susceptibles de les remplacer, comme les tronçonneuses-moissonneuses.

Une autre objection se rattache à un gaspillage jugé inutile de tiges et de jeunes repousses, parce qu'on oblige les exploitants forestiers à couper tous les arbres de cinq pouces et plus, et à raser tout ce qui les entoure, surtout quand il s'agit d'lots à fort pourcentage d'arbres de petit diamètre.

À quoi les représentants du ministère rétorquent que la coupe d'une aire forestière n'est pas décidée en fonction du diamètre des arbres, mais à la suite d'inventaires indiquant une maturité de plus de 50 ans, bien que l'arbre soit parfois resté d'un diamètre restreint.

Bois qui fait vivre 68 usines

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-LAC — Étant donné que le plus grand générateur économique de la région du Grand-Portage est sa ressource forestière et que la forêt y est largement exploitée, le ministère de l'Énergie et des Ressources doit veiller de façon toute particulière à l'application de mesures qui assurent la viabilité des usines en place et le maintien des centaines d'emplois qui en dépendent.

Il y a surtout lieu d'établir un équilibre à long terme, ont expliqué les dirigeants de l'unité de gestion du Grand-Portage, à l'occasion d'une rencontre avec la presse régionale, entre des coupes actuellement excédentaires, auxquelles s'ajoutent des pertes sévères dues à des épidémies comme celle de la tordeuse de bourgeons, et la régénération de la forêt par des mesures d'accélération comme celle d'un repeuplement en arbres résineux à fort rendement industriel.

68 usines

Les relevés du ministère établissent que 68 usines s'approvisionnent à même la forêt du Grand-Portage et transforment sa matière ligneuse.

On y compte cinq papeteries qui ont produit en 1978, 5.220 tonnes métriques de pâte à papier, 52.010 de carton et 179.810 de papier; 50 usines de sciage qui ont fait 359.530 mètres cubes de bois ouvré et 104.800 tonnes métriques de sous-produits; cinq usines de bardeaux et une production de 7.780 mètres carrés; trois usines de lattes qui ont fabriqué 32.454.000 unités; deux usines de charbon de bois avec une production de 3.420 tonnes métriques; et deux usines d'huiles essentielles et une usine de déroulage.

Pour ces opérations, ces usines ont bénéficié de l'allocation d'un volume substantiel de matière ligneuse provenant de la forêt publique, soit 387.850 mètres cubes de sapin et d'épinette, en outre de 119.270 mètres cubes en essences feuillues, et 22.350 mètres cubes de cèdre, au cours de la présente année d'exploitation.

D'autre part, cinq organismes de gestion en commun oeuvrent dans le Grand-Portage, soit ceux des Basques, du Transcontinental, de Taché, de l'Est du lac Témiscouata et de la Neigette. Ces organismes ont obtenu en 1979 des permis de coupe en forêt publique pour un volume totalisant 67.960 mètres cubes en résineux. Ce bois doit être acheminé vers les usines les plus rapprochées des aires de coupe et qui s'approvisionnent déjà dans la forêt publique.

Autres opérations forestières

Dans la forêt domaniale qui couvre une superficie de 3.564 kilomètres carrés, soit 39,8 pour 100 de la superficie boisée totale de 8.946 kilomètres carrés du Grand-Portage, le ministère de l'Énergie et des Ressources a investi cette année environ \$80.000 pour l'amélioration du réseau de voirie forestière.

On a également privilégié la cueillette du bois de chauffage. En 1978-1979, 1.637 permis de coupe ont été accordés, pour un volume de 21.530 mètres cubes. Pour l'année en cours, on prévoit atteindre une émission de quelque 2.000 permis et des coupes de 26.000 mètres cubes.

Forêt privée

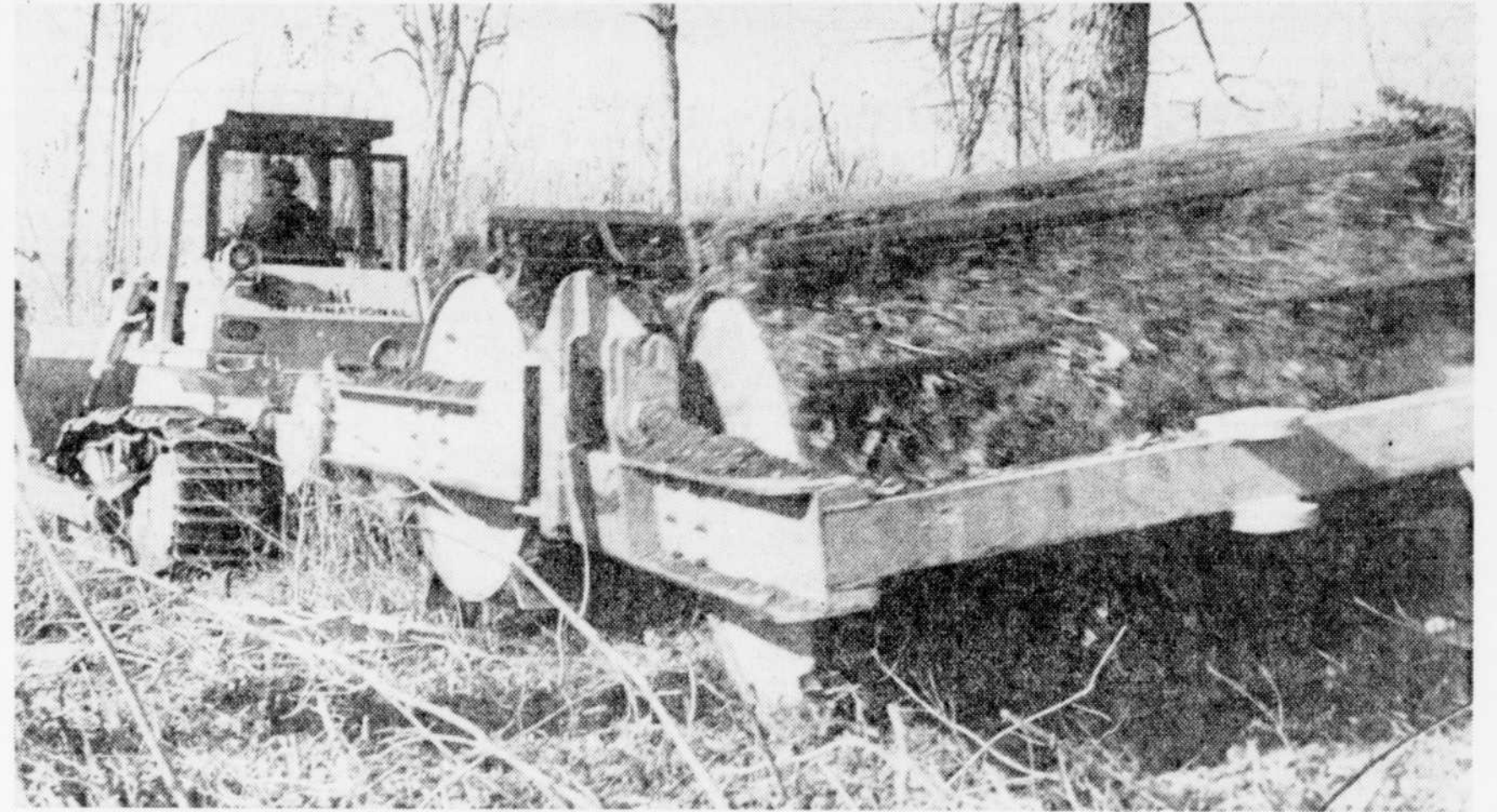
Quant à la forêt privée du Grand-Portage, un budget totalisant \$866.000 a été alloué aux cinq organismes de gestion en commun pour le traitement forestier.

Cette année, la programmation portera sur 1.215 hectares (3.000 acres).

Au niveau du reboisement, ces organismes de gestion ont transplanté 300.000 plants dans la forêt privée, tandis que des propriétaires individuels en ont planté 354.000.

Lac de l'Est

Le ministère a enfin investi \$264.000 dans la réalisation au lac de l'Est d'un terrain de camping de 125 emplacements, qui ont été occupés à plus de 90 pour 100 au cours de la période de pointe de l'été dernier.



Le scarifiage consiste à passer un rouleau broyeur qui prépare le sol pour le reboisement.

Le Soleil, Réal Laberge

LITERIE CENTRALE du QUÉBEC
3211, ch. Royal, Giffard - 667-5002

SUPER-VENTE
prix défiant toute concurrence

Surveillez en magasin nos étiquettes rouges.

COUVERTURE de LIT
1ère qualité
ESMOND
A partir de **\$9.67**

DOUILLETTE
Prix à partir de **\$21.99**
Quantité limitée

Vous obtenez gratuitement une serviette de bain avec tout achat de \$10 et plus.

Aussi: Choix complet de lingerie en magasin. Plusieurs prix spéciaux sur place.
Lundi, mardi et mercredi, de 9h à 17h. Jeudi et vendredi, de 9h à 20h. Fermé le samedi.

Rénovateur de Baignoires

LAVABOS - TOILETTES

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

ENTRETIEN LAFLAMME
-ENR-

NETTOYAGE
A LA VAPEUR OU A PRESSION
TAPIS - MEUBLES - MURS
PLAFONDS - VITRES

RESIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL

DEGATS D'EAU
OU DE FUMÉE

SERVICE 24 HRES
"COUVERT PAR ASSURANCES"
663-3419
45 GOURBERTIN
BEAUPORT

EXPLOSION DE FOURNAISE
ESTIMATION A DOMICILE

Les Galeries St-Augustin

ENFIN
UN MAGNIFIQUE CENTRE COMMERCIAL À ST-AUGUSTIN

Quelques boutiques de dimensions variées encore disponibles
Prix de location très avantageux
Population importante à desservir (St-Augustin, Neuville, Ste-Catherine, etc...)
Opportunité de boutiques avec ou sans mail

LES GALERIES ST-AUGUSTIN INC.

334, Route 138, St-Augustin
Cité Portneuf, Québec
Tél.: (418) 878-3165

RADIO-QUÉBEC

c'est tout un monde de tous les jours à regarder

le jeudi, à 20h
Un téléroman avec Yves Massicotte, Pierre Saint-Michel, Jacques Thisdale et Gisele Trepanier. Un vieux garçon très riche, qui recherche une saine alimentation, veut se marier. Chaque semaine, il fera appel à une agence de rencontres afin d'y dénicher la femme qui se préoccupe autant que lui de l'alimentation.

Manger comme du monde

des DROGUES et des HOMMES

le dimanche, à 19h
Des émissions qui traitent de la consommation des drogues et qui nous font rencontrer des experts en toxicomanie et des habitués de la drogue.
Animateur: **Renald Chabot**.

le lundi, à 19h
Un magazine à caractère scientifique destiné aux adolescents. Une émission traitant d'astronomie, d'astronautique, de science-fiction et des O.V.N.I.
Animateur: **Jacques Tremblay**.

le mardi, à 20h
Une série d'émissions sur le développement psychologique de l'enfant de 0 à 6 ans. Une production de Radio-Québec en collaboration avec l'hôpital Sainte-Justine. Comédiens: **Dorothée Berryman et Jean-Pierre Cartier**.

LA TELEVISION DE **Radio Québec**
c'est tout un monde à regarder

CHÉRIE **15** câble 8

Palme, au Québec, pour les bulletins de vote rejetés

OTTAWA (PC) — Deux fois plus de bulletins de vote ont été rejetés au Québec que dans le reste du pays, lors des élections générales du 22 mai, selon le rapport du directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel.

En effet, 48.990 bulletins de vote ont été rejetés au Québec, ce qui représente une proportion de 1,51 pour 100 alors que la moyenne nationale est de 0,74 pour 100.

Le rapport statutaire de M. Hamel, publié hier, précise, par ailleurs, que les libéraux ont obtenu 40,11 pour 100 des votes exprimés le 22 mai, contre 35,87 pour les conservateurs, 17,8 pour 100 pour le Nouveau parti démocratique et 4,61 pour le Crédit social.

Le Parti rhinocéros, avec ses 63 candidats, a obtenu 62.585 voix, la plupart du Québec, c'est-à-dire plus que ce qu'ont obtenu le Parti communiste canadien, le Parti marxiste-léniniste et l'Union populaire réunis.

Les rhinocéros ont remporté 234 pour 100 du vote exprimé au Canada. L'Union populaire n'a recueilli que 19,461 voix, soit 0,17 pour 100.

Le Parti marxiste-léniniste a eu plus de voix que le Parti communiste canadien. Le Parti libéral, avec ses 59 candidats, a obtenu 15.852 voix, les candidats indépendants 30.818, et ceux qui n'avaient aucune affiliation politique 21,444.

Quelque 47 pour 100 des 1.424 candidats ont obtenu au moins 15 pour 100 des voix exprimées dans leur circonscription et ont donc droit au remboursement de leurs dépenses d'élection.

Quelque 97 pour 100 des candidats libéraux seront remboursés, 78 pour 100 pour les conservateurs, 52 pour 100 pour le NPD et 26 pour 100 pour le Crédit social.

Aucun candidat n'a eu droit au remboursement dans les cas des partis rhinocéros, marxiste-léniniste, communiste canadien et libéral.

Dans son rapport statutaire, M. Hamel a suggéré que les membres de la Chambre des Communes étudient la possibilité d'abroger la disposition de la loi qui interdit la vente de boissons alcooliques pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin.

Il signale que des accusations ont été portées et des poursuites judiciaires intentées dans trois cas alors que les enquêtes se poursuivent dans 13 autres.

M. Hamel souligne qu'il n'existe aucune interdiction dans la loi de vendre des boissons alcooliques les trois jours d'ouverture des bureaux spéciaux de scrutin. "Pourtant le pourcentage des électeurs qui votent à ces bureaux est de plus en plus élevé".

"Cette interdiction, affirme-t-il, crée des anomalies lors d'élections partielles alors qu'un débit de boisson situé d'un côté de la rue doit demeurer fermé à cause de l'élection partielle dans cette circonscription tandis que son concurrent de l'autre côté de la même rue mais dans une circonscription différente peut, lui, demeurer

légalement ouvert comme à l'accoutumée", a-t-il rappelé.

Le directeur général des élections recommande de plus que la loi des élections soit amendée de façon à limiter l'utilisation de surnoms par les candidats sur les bulletins de vote.

Enfin, M. Hamel propose que la liste des électeurs ne soit plus affichée publiquement. Cette suggestion découle de plaintes formulées par certaines associations féminines relativement aux dangers encourus par les femmes qui vivent seules et dont les nom et adresse apparaissent sur la liste électorale.

Autre requête en injonction de l'ex-maire de Rimouski

par J.-Claude PAQUET du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les avocats de M. Claude St-Hilaire, ex-

maire de Rimouski et des sept conseillers municipaux qui ont servi sous son administration, ont déposé hier à la cour supérieure du district

de Rimouski une requête en injonction contre la Commission municipale du Québec et ses commissaires Mes Gervais Labrecque et Paul Bé-

gin, qui doivent procéder à l'enquête sur l'administration municipale de Rimouski.

Cette nouvelle requête a pour but de paralyser les audiences à huis clos de la commission d'enquête, en attendant que la cour supérieure ait rendu jugement dans une action en nullité que les demandeurs précités ont intentée contre la commission d'enquête.

On sait qu'en prenant cette action en justice le jour même où devaient débiter les audiences à huis clos, les demandeurs avaient également déposé deux requêtes, dont l'une pour préséance dans l'audition de l'action en nullité, et l'autre pour ordonnance de sursis et visant à empêcher la reprise des audiences à huis clos.

Dans un jugement rendu public vendredi dernier, le juge Henri Larue, de la cour supérieure, rejetait ces deux requêtes, en affirmant notamment: "Si j'accédais à cette demande de sursis de la part des demandeurs, mon ordonnance équivaudrait à une injonction interlocutoire qui pourrait être en vigueur pendant plusieurs mois et même plus d'une année. L'on sait que les délais sont d'une longue durée entre l'émission d'une action ordinaire, du genre de celle des demandeurs, et la date du jugement final qui peut être celui de la Cour suprême du Canada".

Entre-temps, les audiences à huis clos de la commission d'enquête doivent reprendre demain après-midi, alors que deux témoins ont été convoqués, à moins d'une ordonnance contraire de la cour supérieure.

Retour au travail

MONTREAL (UPC) — Les manutentionnaires de grain du port de Montréal ont voté, hier, pour l'acceptation d'une nouvelle convention collective, mettant ainsi fin à une grève qui durait depuis cinq mois.

Démangeaison rectale vite soulagée

Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne, elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H, et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

PAR GOÛT, LA DECORATION C'EST NOTRE METIER...

Chez nous ou chez vous, notre décorateur-ensemblier conseille, planifie, exécute...

- Choix de tissus, papiers-peints, stores etc.
- Exclusivités

Suivez le fil de vos idées jusque chez



TISSUS LAINE DECORATION
586, rue St-Jean, Québec
529-1658

Sears

Rabais \$30

Manteaux en nylon piqués pour demeurer au chaud et sec pendant l'hiver 3 jours seulement

59⁹⁹
Modèle uni
Rég. \$90

64⁹⁹
Modèle avec bordure en tricot
Rég. \$95

Manteau piqué en nylon, entredoublure de polyester. Nettoyage à sec.

a- Modèle à double boutonnage, capuchon amovible. Glissière cachée devant, ceinture à la taille. Choix gris acier, bleu, chocolat, beige ou beige foncé. Tailles: 10-20.

b- Modèle avec 6 boutons à double boutonnage devant. Poches devant, ceinture amovible se portant de 2 façons. Choix bleu, cuivre, beige. Tailles: 8-18.

c- Modèle avec bordure en tricot sur le collet. Simple boutonnage. Piquure. Glissière cachée devant. Choix bleu, noir, beige, beige foncé. Tailles: 10-18.

NON ILLUSTRÉ. Modèle à simple boutonnage. Collet avec bordure en tricot. Choix bleu, beige, chocolat. Tailles: 8-18.

Magasinage sur place seulement
Manteaux — Rayon 17



Simpsons-Sears Limitée

L'IRDA: Gilles Grégoire plaide la cause de Thetford

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — L'adjoint parlementaire au ministre québécois des Richesses naturelles et député du comté de Frontenac, M. Gilles Grégoire, a demandé, hier, au conseil d'administration de l'Institut de recherche et de développement de l'amiante (IRDA) de reconsidérer sa récente décision d'établir le siège social de l'organisme sur le campus de l'université de Sherbrooke, à Sherbrooke.

M. Grégoire a invité les groupes socio-économiques et les travailleurs de l'amiante de la région à exercer de fortes pressions auprès des producteurs pour les inciter à reprendre le vote.

Cependant, ces démarches auront peu de chances de succès, semble-t-il. En effet, LE SOLEIL a appris que le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, favorisait le choix de Sherbrooke.

Contrôle des producteurs

C'est à Thetford que l'IRDA doit s'installer. Cette région minière doit également bénéficier des retombées du nouveau programme de développement de l'amiante et ne pas récolter seulement les "trous", les tas de résidus et la poussière provenant de l'extraction de la matière première", a-t-il dit au cours d'une conférence de presse.

Selon le député, l'argument soulevé par les dirigeants de l'IRDA pour justifier leur décision, à savoir que Thetford était un mauvais choix à cause de la difficulté d'y attirer les employés-cadres, n'était pas valable puisque les présidents de trois des quatre compagnies en exploitation dans la région de Thetford y sont déjà établis.

L'IRDA a été créée juin dernier par l'Association des mines d'amiante du Québec et le gouvernement du Québec. En principe, chaque partie a droit à quatre représentants au sein du conseil d'administration. Cependant, le gouvernement québécois y sera minoritaire (4 à 3), tant et aussi longtemps que la Société nationale de l'amiante (SNA) n'aura pas achevé l'expropriation de la Société Asbestos Ltée.

Les quatre représentants de l'industrie sont MM. Michael Prus, président de Carey-Canada Inc., de Tring Junction; Marcel Dorais, président de Les Mines d'amiante Bell Ltée, de Thetford Mines; J.-R.-M. Hutcheson, président de Johns-Manville Canada Inc., d'Asbestos; et Michael Messel, président de

Lac d'amiante du Québec Ltée, de Coleraine. Les familles de MM. Prus, Dorais et Messel sont installées à Thetford.

Les trois délégués du gouvernement québécois sont MM. Daniel Perlstein, président de la Société nationale de l'amiante (SNA), André Marier, président et directeur général du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), et André Saunier qui était jusqu'à récemment sous-ministre des Richesses naturelles. Ce dernier sera remplacé puisqu'il vient de passer à l'entreprise privée à titre de conseiller auprès de la firme Richardson du Canada.

La prépondérance d'influence de l'industrie s'est manifestée dès la première réunion du conseil d'administration tenue récemment, surtout en raison de l'absence du délégué gouvernemental Saunier qui venait de démissionner. M. Prus fut élu facilement à la présidence de l'organisme.

Par un vote de 4 à 2, les administrateurs de l'IRDA

ont choisi d'établir le siège social de la société sur le campus de l'université de Sherbrooke où l'Association des mines d'amiante du Québec possède déjà son propre laboratoire de recherches. Le président de la SNA, M. Perlstein, avait proposé Thetford, tandis que M. Hutcheson (Johns-Manville Canada) avait suggéré Asbestos comme choix. On sait que la SNA a son siège social à Thetford.

L'IRDA dispose d'un fonds de démarrage de \$500,000 souscrit par les producteurs. Au cours des cinq années suivantes, le gouvernement québécois versera \$1 million annuellement tandis que les compagnies verseront 1/2 de 1 pour 100 de leurs ventes annuelles de fibres d'amiante, ce qui représentera une contribution de \$1,750,000 en 1980.

L'IRDA vise à développer l'industrie de la transformation de l'amiante et à trouver des moyens pour réduire au minimum les émissions de poussière dans l'air qui peuvent être nuisibles à la santé des travailleurs.

Transport du pétrole

Clark veut discuter avec Carter des risques écologiques

Dans une note diplomatique à Washington, le premier ministre canadien exprime son intention de discuter avec le président américain des dangers de pétroliers au large des côtes de la Colombie-Britannique.

La note, rendue publique hier et émise par le ministère des Affaires extérieures, rappelle que M. Carter sera à Ottawa les 9 et 10

novembre prochains et que M. Clark veut profiter de cette occasion "pour discuter avec lui de toute la question des pipe-lines ouest-est".

Le Canada souligne qu'il tient toujours à "minimiser le risque de dommages à l'environnement par des pétroliers sur la côte ouest" et qu'il cherche à trouver les moyens de les réduire si possible "dans les eaux intérieures du détroit de Juan

de Fuca et de Puget Sound".

Par ailleurs, le premier ministre Joe Clark a affirmé, vendredi, que l'ambassadeur Peter Towe avait indiqué, de façon claire et non équivoque, au gouvernement américain la préférence du Canada pour le projet d'oléoduc Foothills pour acheminer le pétrole de l'Alaska vers 48 États de la république voisine.

Au Québec, on sait ce qu'on veut.

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

Contrats de 400 onces			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct 79	402.50	403.20	400.00
Jan 80	423.00	423.00	415.50
Avr 80	432.00	432.00	420.00
Oct 80	449.00	449.00	449.00

Volume vendredi: 2 contrats.

obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient en baisse et les affaires animées, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a perdu 10 cents. Les moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces ont fléchi d'un demi-point. Les titres des sociétés sont tombés de cinq cents.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 13 pour cent.

Contrats de 100 onces			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct 79	403.00	403.00	394.50
Mar 80	419.00	419.00	410.00
Jun 80	426.00	426.00	426.00
Sep 80	439.00	439.00	439.00
Dec 80	458.00	458.00	458.00

Volume vendredi: 2 contrats.

Mini-vacances au

Château Frontenac

Y êtes-vous déjà descendu?

\$1250*

par personne par nuit, deux personnes par chambre.

En vigueur les vendredi, samedi et dimanche soirs. Séjour gratuit pour les enfants (max. 2) de 14 ans ou moins partageant la chambre avec des adultes.

Il faut réserver à l'avance et demander le tarif Mini-vacances.

Cette offre s'appliquera à au moins 100 chambres, du 26 octobre 1979 au 23 décembre 1979.

Cette offre n'est pas valable pour les réservations de groupes et les congrès.

Ce tarif peut changer sans préavis.



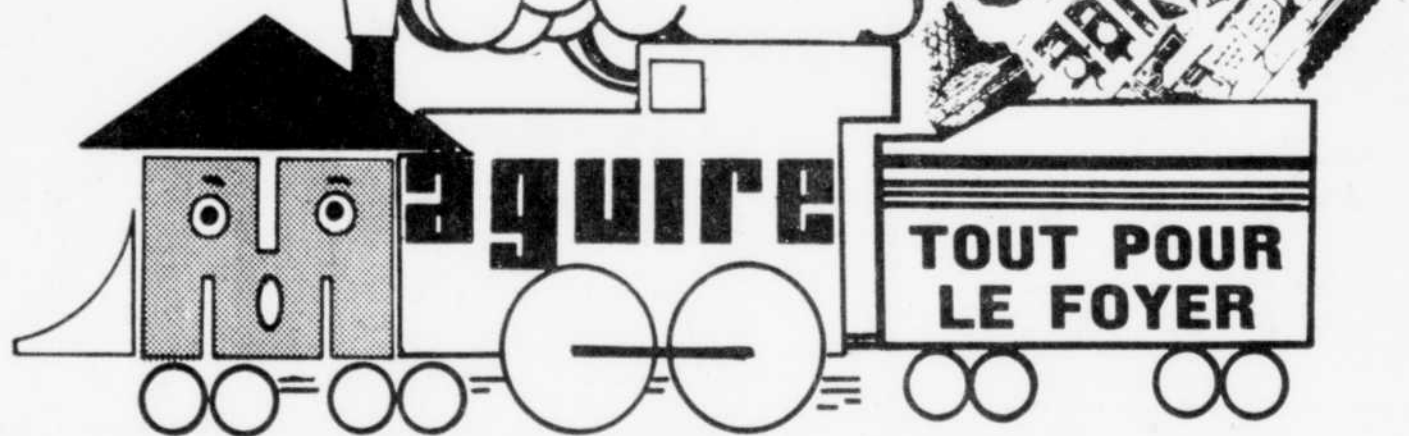
Pour réserver, appelez (514) 632-3881 ou composez sans frais 1-800-268-9420. Pour plus de renseignements, écrivez à: Mini-Vacances, Château Frontenac, 1, rue des Camérides, Québec (Québec) G1R 4P5.

Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Prov: _____
 Téléphone: _____ Code postal: _____

CP Hotels Ltd
Le Château Frontenac
 CP et CH sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited.

430, avenue St-Sacrement
 681-4124

LE TRAIN DES AUBAINES



MAGUIRE A SELECTIONNE POUR VOUS: **MOFFAT**

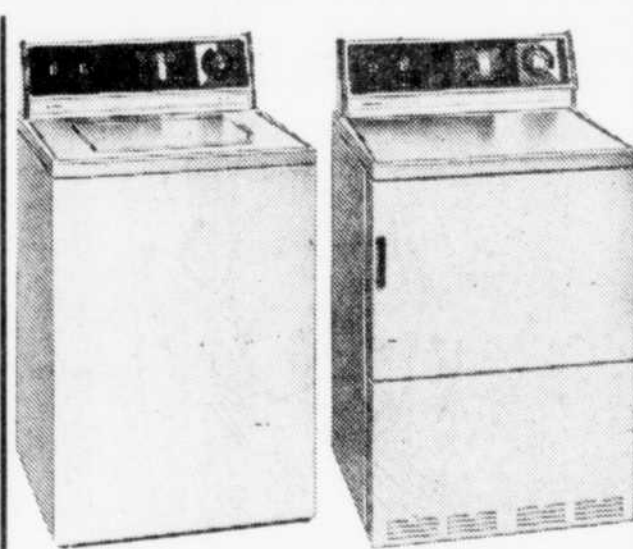


MOFFAT

MODELE PROVENCAL: MRF 1638

- Capacité de 453l (16.0 pi. cu.)
- Poignée et garniture de luxe
- Tablettes pleine largeur en porte-à-faux
- Garde-viande
- Bacs à légumes jumelés
- Garde-beurre à 3 températures
- Bacs à oeufs
- Roulettes

PRIX SURPRISE **599⁹⁵**



MOFFAT

LAVEUSE: MWG 1128

- Agitateur SPIRALATOR • 3 combinaisons de température de lavage/rinçage • 2 vitesses de lavage et d'essorage • Filtre à charpie de recirculation, autonettoyant • Régulateur du niveau d'eau, 3 positions • Choix de 4 cycles.

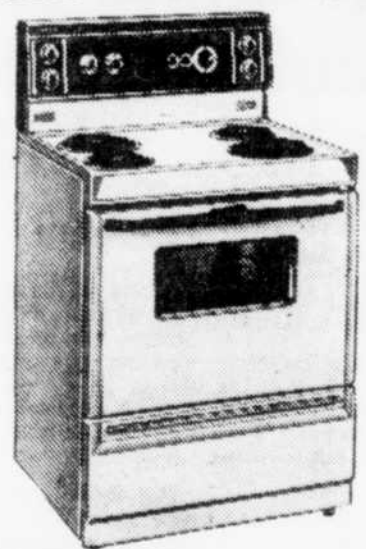
SECHEUSE: MDG 1128

- Réglage de séchage minuté • 3 régulateurs de chaleur • Eclairage intérieur du tambour • Bouton de sûreté de démarrage • Tambour émail vitrifié, gros format • Collecteur de charpie à l'avant.

PRIX SURPRISE

pour les deux **679⁹⁵**

GRATUIT
 à l'achat d'un ensemble laveuse-seccheuse Moffat, 8.4 k de SAVON ALL.



MOFFAT

MODELE CUISINE 300: MSS3059

- Four autonettoyant
- Eclairage fluorescent à la largeur de la surface de cuisson
- Tableau de commande à panneau de verre
- Minuterie de four automatique, horloge et compte-minutes
- 2 prises de courant (1 chronométrée)
- Éléments de luxe — 2 de 8" et 2 de 6"
- Poignée de porte de luxe Moffat à fini bois veiné
- Tournebroche facultatif

FOUR AUTONETTOYANT PRIX SURPRISE **579⁹⁵**

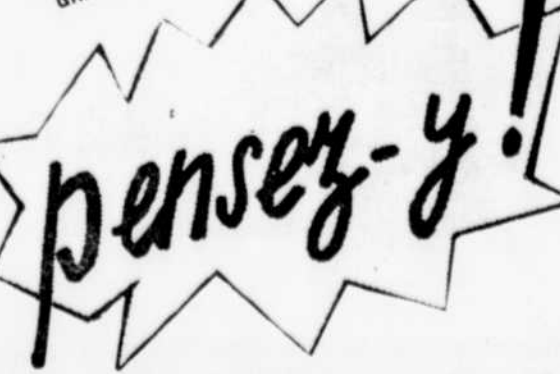
MODELE CUISINE 100: MSM3059

Identique au modèle Cuisine 300, MSS3059 mais avec four ordinaire, une prise pour petits appareils (chronométrée) et grand hublot de four.

FOUR ORDINAIRE PRIX SURPRISE **439⁹⁵**

GARANTIE TOTALE DE 2 ANS

SERVICE DE DECORATION A DOMICILE GRATUIT



Maguire 1324, Maguire Sillery

Le Service et la Location

Reparation de toutes marques, à domicile ou à l'atelier. Vente et location. Appareils usagés remis à neuf. Pièces de toutes sortes. Retouches de meubles.

681-7731

Pour votre protection, nous sommes membres de la CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUEBEC.

maestro charge
 CHARGE EX
 VISA
 HAMCO

Nous acceptons vos chèques personnels.

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-



Les travaux seront complétés à 95 pour 100 dès l'hiver prochain.

Saint-Joseph de Beauce

Voie de contournement: le côté sud ne sera ouvert qu'à l'été prochain

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Quoique les travaux seront complétés à 95 pour 100 dès l'hiver prochain, la mise en service du secteur sud de la route de contournement, à Ville Saint-Joseph de Beauce, ne se fera pas avant le début de l'été prochain.

Joint par téléphone à son bureau de Saint-Joseph, c'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, le député péquiste de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, en précisant qu'une telle décision relève du ministère des Transports, vu le danger d'entretenir cette route en hiver, avant qu'elle ne soit pavée, et que les travaux aux intersections des

routes 173 et 276 ne seront complétés que le printemps prochain.

Suite à cette décision, a-t-on appris, il en résulte qu'à nouveau, la ville de Saint-Joseph de Beauce devra, l'hiver prochain, entretenir la section nord de cette route de contournement et la partie entre la rue du Parc et les terrains d'Hydro-Québec.

Une fois les travaux terminés, la route de contournement à Ville Saint-Joseph de Beauce, sur une longueur totale de 2,8 milles, aura nécessité des investissements d'environ \$1,3 million, a déclaré le député Ouellette.

Le projet

En plus de décongestionner la

circulation sur l'avenue du Palais et la route 173, le parachèvement de cette route de contournement sera de nature à fournir un apport important à l'économie de la région et tout particulièrement au parc industriel de Saint-Joseph.

Pour que les travaux soient effectués dans la partie sud de cette route de contournement, sur une longueur de 1,6 mille, on a dû exproprier une dizaine de terres ou parties de terres, dont la majeure partie était la propriété de l'Association coopérative industrielle (ACI) de Saint-Joseph de Beauce.

On a aussi appris que d'après

entente, les honoraires professionnels pour la réalisation de ce projet ont été à la charge de la ville de Saint-Joseph, alors que les travaux, les honoraires et les frais d'expropriations étaient à la charge du ministère des Transports.

Toutefois, a laissé entendre le député Adrien Ouellette, "il se pourrait qu'une modification soit apportée au protocole d'entente, à l'effet que la ville de Saint-Joseph n'absorbe pas un montant de \$70,000 pour les honoraires professionnels".

Une demande en ce sens a été faite au ministre des Transports, M. Denis De Belleval, dont une réponse favorable ne devrait pas tarder, a déclaré M. Ouellette.

CALIBEC espère ramasser \$5,000 à un marchethon

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES — Les membres du projet CALIBEC tiennent leur première activité, en fin de semaine, à Saint-Marc-des-Carières, dans le côté de Portneuf. Il s'agit d'un coursethon-marchethon auquel participeront plusieurs invités de marque avec comme objectif de recueillir la somme de \$5,000.

Pourquoi un tel événement? Tout simplement pour aider financièrement les quelque 30 étudiants et étudiantes de la région qui doivent nécessairement assurer les frais de l'échange prévu avec des collègues de la Californie.

Aucune aide gouvernementale n'est prévue et possible pour la réalisation de ce projet. C'est pourquoi les jeunes se doivent de retrousser leurs manches pour financer le voyage prévu en avril 1980.

Samedi, sur la piste de la polyvalente de Saint-Marc-des-Carières, quelque 65 participants prendront le départ, à 13h, de ce marchethon-coursethon. Parmi les invités, mentionnons les députés provincial et fédéral, Me Michel Pagé et M. Roland Dion, le maire de Saint-Marc-des-Carières, M. Alcide Rochette, les curés Champagnon, de Saint-Casimir, et Beauchemin, de Saint-Marc, la présidente de la Chambre de commerce régionale, Mme Céline Gingras, de Saint-Ubalde, le commissaire André Bourque, de la régionale Tardivel, M. Michel Walsh, directeur de la polyvalente de Saint-

Marc-des-Carières, ainsi que plusieurs membres du personnel enseignants de ce secteur du territoire, en plus évidemment des trois moniteurs responsables, Mlle Sylvie Lavote et MM. Réjean Fiset et Jean-Luc Frenette.

A tous ces invités et aux moniteurs, il faut ajouter la participation des 30 étudiants et étudiantes du projet CALIBEC, ainsi que plusieurs parents de ces derniers.

Cette activité a comme objectif de recueillir quelque \$5,000, alors que les participants devront faire 20 tours de piste. Les sommes recueillies par différentes commandites seront versées au fonds CALIBEC.

Il faut préciser que ce dernier projet constitue un réel défi pour les responsables et les participants. Car pour assurer le succès complet du projet CALIBEC l'importante somme de \$21,050 devra être recueillie au moyen d'activités diverses et de commandites particulières auprès d'industriels et maisons d'affaires de la région.

L'encouragement à l'activité de fin de semaine donnera un sérieux indice du succès éventuel que pourront rapporter les jeunes de CALIBEC dans leurs diverses activités prévues d'ici février 1980.

Saint-Marc-des-Carières devient donc le centre d'attraction de toute la région de Portneuf, samedi prochain, avec la tenue de ce coursethon-marchethon.

L'impôt sur les dons est désuet, selon l'UPA de Québec-Sud

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Même si depuis 1973, la limite de dons de biens agricoles exemptés d'impôt est passée de \$25,000 à \$75,000, l'UPA de Québec-Sud en arrive à la conclusion qu'en 1979, cet impôt sur les dons est désuet et défavorise la relève agricole québécoise par rapport à la relève agricole canadienne.

C'est ce qui ressort d'une étude faite par M. Gaëtan Beaudry, directeur du service de comptabilité et impôt de l'UPA, en rapport avec l'impôt sur les dons, l'évolution de l'investissement requis pour exploiter une entreprise agricole et la situation dans les autres provinces, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur régional de l'UPA de Québec-Sud.

En vue de remédier à cette situation, a ajouté M. Giguère, l'UPA de Québec-Sud profitera de son congrès annuel qui se tiendra à la Villa des Pins, le mercredi 31 octobre prochain.

pour soumettre aux délégués une résolution à l'effet d'obtenir l'abolition de l'impôt sur les dons de biens agricoles.

Dans son rapport, M. Beaudry mentionne que cette limite de \$75,000 n'est plus adaptée, vu que depuis 1973, le coût des terrains, des bâtisses de fermes et de la machinerie agricole a subi les effets de l'inflation et de l'achat à fort prix de nos terres par des étrangers.

Selon M. Marcel Giguère, "il y a aussi le fait qu'en 1979, il n'y a plus que trois provinces qui ont conservé cet impôt, soit: le Manitoba, l'Ontario et le Québec".

"Cependant, fit remarquer M. Giguère, l'Ontario n'impose plus les dons de biens agricoles entre une personne et ses enfants, ce qui fait qu'à cause de cet impôt, souvent une personne vend à ses enfants à un prix plus élevé, ce qui place les enfants dans une situation financière plus difficile."

Lazure visite l'Atelier de réadaptation de la Beauce

QUÉBEC — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Lazure, doit visiter aujourd'hui l'Atelier de réadaptation de la Beauce Inc., à Saint-Georges de Beauce.

La visite de M. Lazure vise à souligner le fait que cet atelier a reçu de l'Office des personnes handicapées du Québec son certificat de centre de travail adapté. Grâce à ce nouveau statut qui lui est accordé en vertu de la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, l'Atelier de réadaptation de la Beauce Inc. pourra fournir à 60 travailleurs handicapés le salaire minimum leur accordant ainsi leur statut de travailleurs à part entière.

Comme l'indiquait un communi-

qué de l'Office des personnes handicapées du Québec, quatre ateliers pour handicapés, incluant celui de Beauce, se sont vu délivrer un certificat de centre de travail adapté.

L'Atelier de réadaptation de la Beauce Inc. fabrique des ruches d'abeilles et différents accessoires nécessaires aux apiculteurs y compris l'habillement.

La loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées définit un centre de travail adapté comme étant une association coopérative ou un organisme sans but lucratif qui produit des biens et services et emploie en majorité des personnes handicapées pour leur permettre de développer leurs possibilités professionnelles.

AVIS

 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
DU QUÉBEC

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES
DU 22 AU 27 OCTOBRE 1979

L'Assemblée nationale a adopté le 18 octobre 1979 la Loi 58 modifiant la Loi électorale.

Cette loi permet à toute femme mariée ou veuve de s'inscrire sur les listes électorales sous ses nom et prénoms de naissance ou sous ses prénoms joints au nom de son mari.

De telle sorte qu'il y a maintenant quatre façons possibles de s'inscrire pour une femme mariée ou une veuve:

1. ses nom et prénoms de naissance;
2. ses prénoms joints au nom de son mari;
3. ses nom et prénoms joints au nom de son mari;
4. les nom et prénoms du mari, suivis du mot "Madame".

Toute femme qui n'a pas été inscrite sur les listes électorales lors du recensement ou qui désire apporter des corrections à son inscription, peut en faire la demande—en personne ou par un parent—en se présentant:

- dans les sections urbaines, à l'un des bureaux le plus près de chez elle dont l'adresse apparaît dans le journal des 22, 24 et 26 octobre;
- dans les sections rurales, au bureau du président d'élection ou auprès des réviseurs ruraux.

Ces inscriptions ou corrections peuvent se faire du 22 au 27 octobre.

Rappelez-vous que votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum, dépend de votre inscription sur les listes électorales.

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

CONCOURS

AMSTERDAM

DU 22 OCTOBRE 1979 AU 30 JUIN 1980

20 Voyages à gagner
(10 COUPLES)

OUVERT JUSQU'À 5 HEURES
LUNDI, MARDI, MERCREDI

 Hilton
International
Québec

 KLM

 BOUTIQUES
PLACE QUÉBEC

TOUS LES DÉTAILS ET RÉGLEMENTS SONT DISPONIBLES AUX BOUTIQUES DE PLACE QUÉBEC

Vocation du lac Saint-Joseph Fossambault presse le gouvernement à répondre

par Raymond GAGNE

"On discute de quoi, au juste?" Telle est la question que pose le maire Fernand Lucchesi, de Fossambault-sur-le-Lac.

Réagissant à une déclaration du député Louis O'Neill, faite au SOLEIL, M. Lucchesi précise que la chose essentielle qui reste à faire c'est de discuter "cents et piastres". Quelle aide le gouvernement, s'il est sérieux quand il déclare par la bouche de M. O'Neill qu'il veut de toute nécessité protéger la vocation régionale du lac Saint-Joseph, est-il prêt à consentir aux villes de Fossambault et de Lac-Saint-Joseph pour leur permettre d'acquérir les plages Germain et Bouchard? "voilà

la vraie question", de dire M. Lucchesi.

Structure d'accueil

"Car, d'ajouter M. Lucchesi, nous avons créé, tant à Fossambault qu'à ville de Lac-Saint-Joseph, tous les instruments requis qui nous permettront d'agir rapidement."

Le maire de Fossambault complètera en disant que la seule chose qui manque, c'est de s'asseoir avec le gouvernement et de s'entendre sur le degré de participation de ce dernier.

Dans les faits, la ville de Lac-Saint-Joseph a déjà, au début de la semaine dernière, par la voie de son conseil, donné avis qu'un règle-

ment, visant à mettre sous réserve pour fins de parc, la partie de la plage Germain qui est sur son territoire, sera présenté sous peu.

Ce règlement s'appuiera sur les dispositions de l'article 429 de la loi des cités et villes qui permettent à une municipalité de mettre sous réserve pour fins de parcs certains territoires de la municipalité.

Le maire J-Arthur Bédard a également précisé qu'à son avis, un comité intermunicipal pourra être rapidement mis sur pied dès que les circonstances l'exigeront.

Du côté de Fossambault-sur-le-Lac, c'est jeudi soir dernier que le conseil adoptait un avis de motion

dans lequel il exprime son intention de présenter prochainement un projet de règlement visant à homologuer pour fins de parc le terrain appartenant à Modabec Inc., soit l'ancienne plage Bouchard et la partie de la plage Germain qui relève de sa compétence.

De même, le conseil de Fossambault a mis sur pied ce qu'il appelle "un comité de consultation" qui aura pour tâches d'étudier les implications financières du projet d'acquisition de la plage Bouchard et de la plage Germain et de maintenir le dialogue avec la population. En sont les membres, Mme Lorraine Tanguay, MM. Robert Morissette, André Carpentier, Fernand Lucchesi et Ludger Saint-Pierre.

si et Ludger Saint-Pierre.

Fossambault a de plus désigné quatre personnes, Mme Lorraine Tanguay, MM. Robert Morissette, André Carpentier et Fernand Lucchesi, qui seront dorénavant les représentants de la municipalité sur le comité intermunicipal à être institué avec le concours de ville de Lac-Saint-Joseph.

On est prêt

En somme, de dire M. Lucchesi, nous sommes prêts. Tout ce qu'il manque, c'est de savoir où le gouvernement veut nous conduire.

M. Lucchesi déplore en effet que les représentants de Fossambault et de ville de Lac-Saint-

Joseph n'aient pu, jusqu'à maintenant, s'asseoir à la même table que les représentants du gouvernement et s'entendre sur les garanties que les deux villes jugent devoir obtenir avant de procéder plus avant.

"Ce qui me déplaît, lance à brûle-pourpoint M. Lucchesi, c'est qu'on ne voit jamais le ministre Guy Tardif."

"Et pourtant, d'ajouter le premier citoyen de Fossambault, nous sommes favorables aux objectifs dont parlait M. O'Neill, la semaine dernière. Davantage, nous sommes disposés à rencontrer n'importe qui, n'importe quand et n'importe où! Mais, de grâce, qu'on se fasse voir!"

Rénovation de la route d'accès au lac Sept-Iles: pas cette année

par Gérard ROCHETTE

(collaboration spéciale)

LAC SEPT-ILES — Tout indique que les propriétaires et les usagers devront attendre au printemps de 1980 avant de voir le gouvernement procéder aux travaux de rénovation de la route d'accès principale au lac Sept-Iles sud, dans le comté de Portneuf.

En effet, selon des informations obtenues par LE SOLEIL, le ministère des Transports n'envisage pas d'entreprendre des travaux dans cette route cet automne. Une telle décision découlerait des disponibilités budgétaires, en plus de la période tardive de l'année pour entreprendre ces travaux.

On sait que des démarches entreprises par l'Association des propriétaires du lac Sept-Iles auprès du ministre des Transports du temps, M. Lucien Lessard, sollicitaient l'exécution de travaux immédiatement pour améliorer cette route devenue vraiment inadéquate pour remplir la vocation d'entrée principale pour le secteur sud de ce lac du comté de Portneuf.

L'intervention du député de Portneuf, Me Michel Pagé, dans le dossier a aussi été sollicitée par les membres de l'association. Également, la municipalité de la paroisse de Saint-Raymond s'est impliquée dans cette affaire, en réitérant ses nombreuses demandes auprès des autorités gouvernementales.

Mentionnons que les plans et devis pour rénover la route sont complétés depuis quelques années déjà, alors que ce dossier était considéré comme prioritaire au ministère des Transports. Une telle priorité ayant disparue au fil des années, les autorités gouvernementales ne donneront jamais suite à la réalisation des travaux projetés.

Toutefois, depuis une récente manifestation d'un groupe de propriétaires et l'intervention de l'Association des propriétaires du lac Sept-Iles et du conseil municipal de la paroisse de Saint-Raymond, le dossier a refait surface et est maintenant considéré comme prioritaire.

Malgré tout, il n'est pas question d'entreprendre les travaux envisagés cet automne. Ceux-ci seront reportés au printemps de 1980.



La route menant au lac Sept-Iles ne sera pas améliorée avant le printemps prochain.

LITERIE CENTRALE du QUÉBEC
3211, ch. Royal, Giffard - 667-5002

SUPER-VENTE
prix défiant toute concurrence

Surveillez en magasin nos étiquettes rouges.

COUVERTURE de LIT
1ère qualité
ESMOND
A partir de **\$9.67**

DOUILLETTE
Prix à partir de **\$21.99**
Quantité limitée

Vous obtenez gratuitement une serviette de bain avec tout achat de \$10 et plus.

Aussi: Choix complet de lingerie en magasin. Plusieurs prix spéciaux sur place.
Lundi, mardi et mercredi, de 9h à 17h, Jeudi et vendredi, de 9h à 20h. Fermé le samedi.

Rénovateur de Baignoires

LAVABOS - TOILETTES

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

ENTRETIEN LAFLAMME

ENR.

NETTOYAGE A LA VAPEUR OU A PRESSION
TAPIS - MEUBLES - MURS
PLAFONDS - VITRES

RESIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

DEGATS D'EAU OU DE FUMÉE

SERVICE 24 HRES
"COUVERT PAR ASSURANCES"

663-3419
46 COUBERTIN
BEAUPORT

EXPLOSION DE FOURNAISE
ESTIMATION A DOMICILE

Les Galeries St-Augustin

ENFIN

UN MAGNIFIQUE CENTRE COMMERCIAL À ST-AUGUSTIN

- Quelques boutiques de dimensions variées encore disponibles
- Prix de location très avantageux
- Population importante à desservir (St-Augustin, Neuville, Ste-Catherine, etc.)
- Opportunité de boutiques avec ou sans mail

LES GALERIES ST-AUGUSTIN INC.

334, Route 138, St-Augustin
Cité Portneuf, Québec
Tél.: (418) 878-3165

RADIO-QUÉBEC

c'est tout un monde de tous les jours à regarder

le jeudi, à 20h
Un téléroman avec Yves Massicotte, Pierre Saint-Michel, Jacques Thisdale et Gisèle Trépanier. Un vieux garçon très riche, qui recherche une saine alimentation, veut se marier. Chaque semaine, il fera appel à une agence de rencontres afin d'y dénicher la femme qui se préoccupe autant que lui de l'alimentation.

Manger comme du monde

des DROGUES et des HOMMES

le dimanche, à 19h
Des émissions qui traitent de la consommation des drogues et qui nous font rencontrer des experts en toxicomanie et des habitués de la drogue.
Animateur: Renald Chabot.

SCIENCE & FICTION

le lundi, à 19h
Un magazine à caractère scientifique destiné aux adolescents. Une émission traitant d'astronomie, d'astronautique, de science-fiction et des O.V.N.I.
Animateur: Jacques Tremblay.

le mardi, à 20h
Une série d'émissions sur le développement psychologique de l'enfant de 0 à 6 ans. Une production de Radio-Québec en collaboration avec l'hôpital Sainte-Justine. Comédiens: Dorothee Beryman et Jean-Pierre Cartier.

À LA TÉLÉVISION DE

Radio Québec
c'est tout un monde à regarder

15
câble 8

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Chryso

L'emplacement de l'usine de gaz remis à l'étude

par Gilles PEPIN

LAUZON — La société TransCanada PipeLines est obligée de tout réévaluer les divers emplacements possibles dans la région de Québec et de la Rive-Sud pour la réalisation de son projet d'y installer une usine de gaz naturel liquéfié ainsi qu'un port pour navire méthanier.

La révélation a été faite hier soir, à l'occasion d'une première assemblée tenue au sous-sol de l'église de Lauzon par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Les deux commissaires, MM. Michel Lamontagne, président et Michel Vergeau, qui ont ainsi entendu des informations techniques, retourneront à Lauzon, lundi soir prochain, cette fois pour entendre les commentaires de la population.

C'est avec une certaine satisfaction, pour ne pas dire un soupir de soulagement, qu'environ 150 citoyens ont entendu hier soir des représentants des Services de protection de l'environnement et de la direction générale de l'Énergie, qui ont déclaré que l'étude présentée par TCPL au gouvernement du Québec était loin d'être conforme aux directives sur plusieurs points.

Les 65 propriétaires de terrain, qui sont appelés à être expropriés éventuellement pour favoriser le développement industriel de Pointe La Martinière sourient, aujourd'hui, en attendant par ailleurs une décision de la cour supérieure concernant le projet de la société Inter-Port d'acquiescer 312 acres à cet endroit de la Rive-Sud.

Étude incomplète

"Avec les éléments qui nous ont été fournis, nous ne sommes pas en mesure de recommander à la direction générale des Services de protection de l'environnement d'émettre l'autorisation nécessaire à la réalisation du projet de TCPL. Telle est la conclusion d'un rapport d'évaluation qui a été donné hier soir par M. Yves Pagé, directeur de la connaissance du milieu aux SPE.

Le document qui fut cependant le plus explicite devant le Bureau d'audiences publiques, venait tout juste d'être transmis à TCPL et il fut lu hier soir par M. Michel Thivierge, de la direction générale de l'énergie. C'est le rapport du comité de révision technique qui avait été formé de spécialistes choisis dans divers ministères.

"Nous croyons que la présentation du projet est incomplète", est-il écrit dans ce rapport des spécialistes du gouvernement du Québec, qui ont

dénoncé notamment l'absence de référence quant aux possibilités d'accroissement des installations physiques de l'usine de gaz naturel liquéfié (GNL), le degré de dépendance entre l'éventuelle usine de GNL et les installations portuaires aussi projetées de même que les éléments de justification énergétique, économique ou technique de transporter du GNL à Pointe-Noire.

Les spécialistes gouvernementaux ont noté que l'étude est en effet incomplète et insatisfaisante concernant la localisation: "critères de sélection de site non détaillés; plusieurs critères du domaine de l'ingénierie ont été soit omis, soit peu précisés, absence de recherche sur le terrain, absence de solution de rechange quant au choix du site".

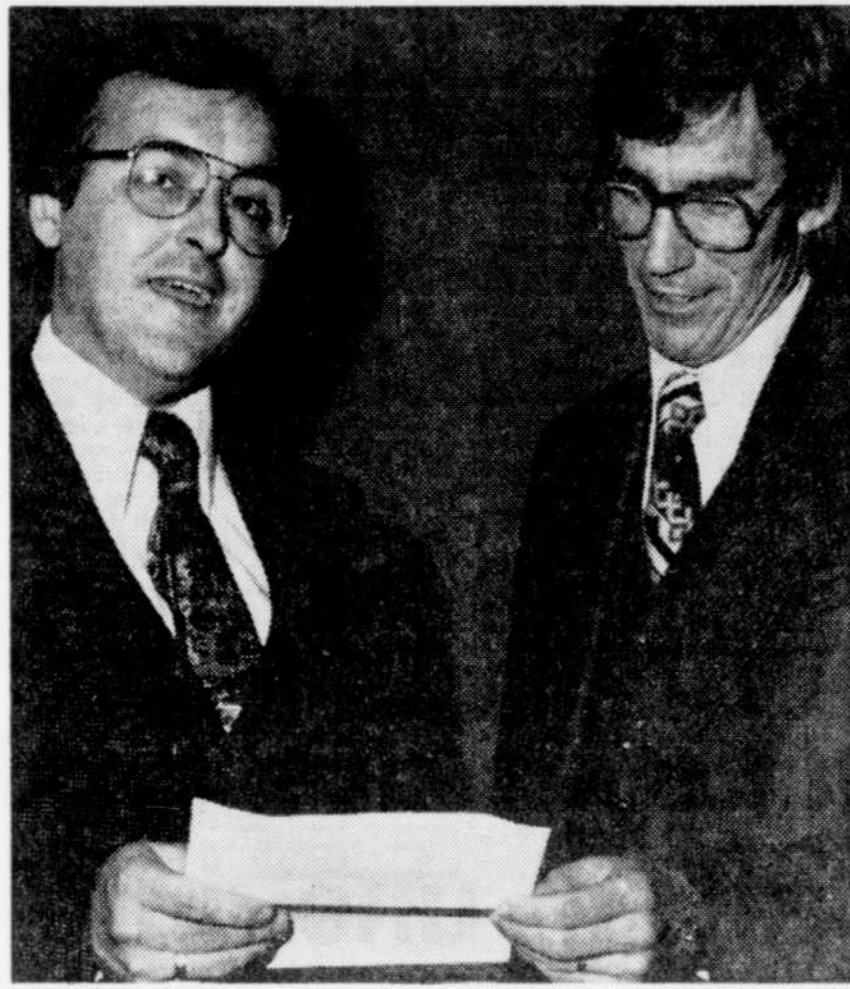
"L'analyse n'a pas cerné le risque global de blessures corporelles pouvant être entraîné par la localisation des installations à La Martinière. De plus, il est impossible de comparer ce risque pour chacun des sites étudiés. Dans l'évaluation des différents endroits en fonction du critère de sécurité publique, il semble exister des déséquilibres importants d'appréciation en faveur de Pointe La Martinière." Voilà ce qu'a aussi écrit le comité de révision.

La zone tampon

TCPL, par la voix d'un de ses conseillers techniques, M. Jean-Guy Fredette, a révélé, hier soir, qu'elle doit repenser tout le concept de la digue qui doit entourer l'éventuel réservoir de GNL. Ce changement fait suite à la décision d'Inter-Port qui

n'accepte de laisser à TCPL qu'environ 50 des 312 acres que cette société d'Etat veut exproprier à Pointe La Martinière.

Il n'est donc plus question d'une zone tampon aussi grande que 125 hectares, a précisé M. Fredette, qui était entouré d'une dizaine d'autres représentants de TCPL, presque tous des anglophones. Les autres emplacements réévalués sont situés notamment à Saint-Vallier et à Pointe La Durantaye, près de Saint-Michel.



MM. Simon Perreault et Laurier Duchesne

Le Soleil, Gilles Pépin

Semaine du recrutement à la chambre de Lévis

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — "Prenez la chambre, ça ira mieux!" Tel est le slogan qu'a adopté la Chambre de commerce de Lévis pour sa campagne de recrutement, qui se poursuit durant toute la présente semaine.

M. Simon Perreault, qui dirige cette campagne avec la collaboration de plusieurs autres membres bénévoles, y consacre tout son temps, actuellement, préparant même une journée de sollicitation plus intensive pour demain, le 24 octobre.

A tous les hommes et femmes d'affaires ainsi qu'aux professionnels de la rive sud de Québec, M. Perreault adresse ce message:

"A la Chambre de commerce, on s'occupe de nos affaires. La chambre, c'est le lien entre la communauté des affaires et les gouvernements. C'est le lieu de rencontre des industriels, des commerçants et des professionnels qui ont quelque chose à dire et à faire valoir sur le développement de notre milieu."

L'objectif est fixé à pas moins de 300 membres. Ce qui signifie que les recruteurs doivent obtenir au-delà de 50 nouvelles inscriptions.

Plus que jamais, en effet, la Chambre de commerce de Lévis veut se faire un groupe de pression efficace, en étudiant par exemple plusieurs dossiers et en projetant de prendre position sur différents sujets pouvant contribuer à l'essor économique de la région et au bien-être de la population.

Simon Perreault et ses collaborateurs s'attendent donc de recevoir beaucoup de réponses favorables, soit lors de leurs visites de sollicitation, soit à l'adresse de la Chambre de commerce, à la case postale 128 à Lévis, ou aux numéros de téléphone 833-4818 et 833-2475.

Nouveaux dirigeants

Me Eugène Turmel, président de la Chambre de commerce de Lévis pour l'année 1979-1980, a présenté ses collègues du conseil d'administration, vendredi soir dernier, en même temps qu'il a dévoilé les grandes lignes du programme d'activité.

M. Turmel est assisté notamment d'un vice-président exécutif, M. Jacques Bégin, d'un deuxième vice-président, M. Gérard Martineau, et du prédécesseur à la présidence, M. Raymond Verret. La tâche de secrétaire a été confiée à M. Pierre Rochon, tandis que M. André Bélanger a accepté le poste de trésorier.

Mme Céline Bégin ainsi que MM. André Carrier, Bertrand Crête, Lau-

rier Duchesne, Simon Perreault, Gaëtan Fortier, Serge Garneau et Gaby Labrecque sont aussi administrateurs. En outre, M. Richard St-Pierre et Mlle Lise Lachance sont également associés dans le travail du secrétariat.

Me Turmel a aussi annoncé la nomination d'un nouveau président honoraire à la Chambre de commerce. Il s'agit de M. Robert Gagnon, dont le dévouement fut déjà remarqué au sein de plusieurs organismes, notamment comme membre fondateur du club Richelieu de Lévis.

Au chapitre des rencontres projetées par la nouvelle direction de la Chambre de commerce de Lévis, il a été annoncé la préparation de plusieurs assemblées, réunions sociales et des visites industrielles. La première de ces visites d'industries est par exemple prévue, pour le 6 novembre prochain, chez P.-H. Tech. Inc., à Lauzon.

Le comité du tourisme, dirigé par Mme Céline Bégin, manifeste aussi un enthousiasme débordant. Le résultat remporté durant la dernière saison estivale est d'ailleurs très encourageant: 18.000 visiteurs sont passés aux deux kiosques d'information touristiques à Lévis; c'est autant de monde que tout ce qui est passé, durant la même période, au kiosque de la rue d'Auteuil à Québec.

Enfin, la Chambre de commerce de Lévis a fermement résolu d'appuyer le projet de commémoration du 450^e anniversaire de fondation de la Nouvelle-France, un événement qui doit emmener des milliers de voiliers en face de Québec, en 1984.

Affluence record, au Festival de l'oie

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Le 8^e Festival de l'oie blanche de Montmagny a pris fin dimanche soir dans l'euphorie de l'ambiance populaire qui a marqué son ouverture, il y a dix jours, et d'une affluence fortement accrue sur la participation record de l'année dernière.

Dans sa compilation des présences aux différentes activités culturelles et sportives, au nombre de plus d'une vingtaine, le responsable, M. Michel Fortin, relevait, hier, une progression générale très substantielle. C'est à plus de 11.600 que se chiffraient les entrées aux compétitions sportives ou événements artistiques et culturels, avec des pointes d'assistance, entre autres, à la course de canots, au tournoi de hockey, à l'exposition permanente du manoir Dupuis, à la Journée de l'âge d'or, et aux expos canine et féline. La clinique de sang a notamment suscité 483 donneurs.

Quant aux manifestations sociales et récréatives, surtout à place du Festival, sur les terrains de l'exposition de Montmagny, ce fut un perpétuel feu roulant, du lunch matinal à partir de 7h30, jusqu'aux petites heures de la nuit, en passant par le rendez-vous des mamans et des petits avec les mascottes Pan-Pan et Pampinot, dans l'avant-midi, et les soupers populaires à l'oie rôtie, cipâte, pâte ou

ragoût, à chanter et danser avec le folkloriste Gilles Gosselin ou le pianiste-chanteur Germain Masse.

C'est à plus de 11.200 que se chiffraient, dimanche, les repas servis par les centaines de collaborateurs bénévoles du festival. En excluant la journée probablement record d'hier, le trésorier René Gagnon relevait 3.254 déjeuners, 2.144 diners et 4.570 soupers.

Amène de l'oie

"J'ai dû livrer au festival plus de 10.000 livres d'oie" a précisé au SOLEIL l'un des principaux fournisseurs, M. André-Louis Bernier, de Cap-Saint-Ignace, soit près de 40 pour 100 de plus que l'année dernière, alors que les livraisons s'étaient élevées à 7.400.

Quant à l'évaluation totale des personnes qui ont pu participer au 8^e Festival de l'oie blanche de Montmagny, le président, M. Jean-Paul Robin, et les publicistes, Marcelle Fortin et Rita Proulx, ont déclaré qu'il était difficile de donner des chiffres précis. On s'accordait à dire, selon les entrées enregistrées aux soirées de place du Festival, soit 7.186 excluant dimanche, et l'affluence comparative constatée par l'équipe des hôtes et autres collaborateurs chargés de l'accueil des visiteurs, que l'augmentation sur l'année dernière s'avérait d'au moins 30 pour 100.

AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
DU QUÉBEC

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES
DU 22 AU 27 OCTOBRE 1979

L'Assemblée nationale a adopté le 18 octobre 1979 la Loi 58 modifiant la Loi électorale.

Cette loi permet à toute femme mariée ou veuve de s'inscrire sur les listes électorales sous ses nom et prénoms de naissance ou sous ses prénoms joints au nom de son mari.

De telle sorte qu'il y a maintenant quatre façons possibles de s'inscrire pour une femme mariée ou une veuve:

1. ses nom et prénoms de naissance;
2. ses prénoms joints au nom de son mari;
3. ses nom et prénoms joints au nom de son mari;
4. les nom et prénoms du mari, suivis du mot "Madame".

Toute femme qui n'a pas été inscrite sur les listes électorales lors du recensement ou qui désire apporter des corrections à son inscription, peut en faire la demande—en personne ou par un parent—en se présentant:

- dans les sections urbaines, à l'un des bureaux le plus près de chez elle dont l'adresse apparaît dans le journal des 22, 24 et 26 octobre;
- dans les sections rurales, au bureau du président d'élection ou auprès des réviseurs ruraux.

Ces inscriptions ou corrections peuvent se faire du 22 au 27 octobre.

Rappelez-vous que votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum, dépend de votre inscription sur les listes électorales.

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

CONCOURS

AMSTERDAM

DU 22 OCTOBRE 1979 AU 30 JUIN 1980

20 Voyages à gagner

(NO COUPLES)

OUVERT JUSQU'À 6 HEURES
LUNDI, MARDI, MERCREDI

Hilton International Québec

KLM

BOUTIQUES PLACE QUÉBEC

TOUS LES DÉTAILS ET RÉGLEMENTS SONT DISPONIBLES AUX BOUTIQUES DE PLACE QUÉBEC

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Forêt domaniale du Grand-Portage

Aménagement pour accroître la productivité

par Réal LABERGE

DEGELIS — Parce que la forêt publique du Grand-Portage doit pourvoir à des garanties d'approvisionnement en bois résineux d'un volume de 145.000 cunifs par année, en regard d'une possibilité de 107.000 cunifs seulement, le ministère de l'Énergie et des Ressources a décidé d'investir \$2 millions par année dans cette unité de gestion, afin d'éviter une rupture de stock.

Il s'agit d'un programme spécial de travaux sylvicoles mis en place depuis le 10 avril 1978 et qui vise un aménagement intensif, de façon à accroître la productivité de cette forêt régionale et combler le déficit actuel de l'exploitation des bois résineux.

Par ces travaux, tenant compte d'une période de reproduction normale d'environ 45 ans, on prévoit en arriver à un équilibre entre les possibilités et les coupes de la forêt

domaniale du Grand-Portage, autour d'environ 150.000 cunifs par année.

Le programme ministériel, a-t-on précisé, comporte le reboisement de 2.025 hectares, ou de 5.000 acres par année. Pour atteindre ce rendement, l'unité de gestion forestière du Grand-Portage a notamment fait l'acquisition, il y a trois semaines, au prix de \$40.000, d'un rouleau broyeur de type Marden B-8.

Le scarifiage

Les journalistes de la presse régionale et une cinquantaine d'exploitants forestiers ont été invités à se joindre aux officiers de l'unité de gestion, ces jours derniers, pour assister à une démonstration du fonctionnement en forêt de cette machine destinée à faire du scarifiage.

Cette démonstration a été effectuée dans le canton Rouillard, près du lac Baseley, à une trentaine de kilomètres à l'est de Ville-Dégelis. L'équipement concerné, qui a été fabriqué en Floride, y a été mis à l'essai sur un secteur de traitement de 150 acres (60 hectares) et pour une durée de quatre semaines.

De fait, le scarifiage consiste pratiquement à labourer la forêt, mais sans retourner le sol. La machine écrase,

tout en les broyant, les arbrisseaux et les arbres renversés qui restent encore debout, après les coupes d'arbres industriellement rentables.

Le rouleau broyeur

Le rouleau utilisé dans la forêt du Grand-Portage est une version moins techniquement complexe, et donc moins dispendieuse, que la machine appelée "létourneau". L'équipement consiste en deux rouleaux de 2,5 mètres (8 pieds) qui sont dotés de lames transversales d'une profondeur de 15,2 centimètres, et parfois de 20,3 centimètres. Ce broyeur pèse 14.515 kilogrammes (32.000 livres) quand les rouleaux sont vides, et 22.680 kilogrammes (50.000 livres) quand ils sont remplis d'eau.

Présentement, le broyeur est tiré par un tracteur à chenilles d'environ 285 CV. Éventuellement, le tracteur sera d'une plus grande puissance. Ainsi entraîné à travers le bois, le rouleau broyeur écrase la végétation, la sectionne, bouleverse la matière végétale à la surface du sol et dégage partiellement le sol minéral. Il laisse derrière lui un terrain apte à recevoir les plants, en vue du reboisement.

La machine traite une superficie variant de cinq à six hectares à

l'heure. Le coût de production s'élève à environ \$123 l'hectare.

Cette année, vu son arrivée tardive, le rouleau broyeur ne traitera qu'environ 60 hectares, a précisé le régisseur de l'unité de gestion forestière du Grand-Portage, M. Michel Tremblay. Il s'agit surtout de permettre aux opérateurs de se familiariser avec la machine, afin d'en tirer toutes les possibilités. Et ces possibilités, a-t-il évalué, devraient permettre le scarifiage d'environ 570 hectares, au cours d'une saison forestière de cinq mois, en 1980.

Quant aux 1.455 hectares restant à traiter, pour atteindre le total annuel de 2.025 hectares, on recourra à l'équipement antérieurement disponible, soit quatre ensembles de barils scarificateurs munis de chaînes.

Régénération et inquiétudes

Selon les représentants du ministère, le recours au scarifiage est nécessaire, si l'on veut arriver à transformer la forêt relativement forte en feuillus du Grand-Portage en une forêt replantée en épinettes, dont la croissance rapide et l'utilisation plus complète pourront éventuellement absorber le déficit des coupes excédentaires actuelles.

Mais le procédé n'est pas sans soulever l'appréhension des travailleurs forestiers et de petits exploitants, qui s'inquiètent des coupes à blanc en résultant, et qui transforment un boisé en un véritable désert ne laissant surgir que des chicots épars.

Ces personnes craignent la disparition éventuelle de leurs emplois, croyant que l'objectif du scarifiage et du reboisement est d'adapter la forêt à l'utilisation future et exclusive de machines susceptibles de les remplacer, comme les tronçonneuses-moissonneuses.

Une autre objection se rattache à un gaspillage jugé inutile de tiges et de jeunes rejets, parce qu'on oblige les exploitants forestiers à couper tous les arbres de cinq pouces et plus, et à raser tout ce qui les entoure, surtout quand il s'agit de lots à fort pourcentage d'arbres de petit diamètre.

À quoi les représentants du ministère rétorquent que la coupe d'une aire forestière n'est pas décidée en fonction du diamètre des arbres, mais à la suite d'inventaires indiquant une maturité de plus de 30 ans, bien que l'arbre soit parfois resté d'un diamètre restreint.

Bois qui fait vivre 68 usines

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-LAC — Étant donné que le plus grand générateur économique de la région du Grand-Portage est sa ressource forestière et que la forêt y est largement exploitée, le ministère de l'Énergie et des Ressources doit veiller de façon toute particulière à l'application de mesures qui assurent la viabilité des usines en place et le maintien des centaines d'emplois qui en dépendent.

Il y a surtout lieu d'établir un équilibre à long terme, ont expliqué les dirigeants de l'unité de gestion du Grand-Portage, à l'occasion d'une rencontre avec la presse régionale, entre des coupes actuellement excédentaires, auxquelles s'ajoutent des pertes sévères dues à des épidémies comme celle de la tordeuse de bourgeons, et la régénération de la forêt par des mesures d'accélération comme celle d'un repeuplement en arbres résineux à fort rendement industriel.

68 usines

Les relevés du ministère établissent que 68 usines s'approvisionnent à même la forêt du Grand-Portage et transforment sa matière ligneuse.

On y compte cinq papeteries qui ont produit en 1978, 5.220 tonnes métriques de pâte à papier, 52.010 de carton et 179.610 de papier; 50 usines de sciage qui ont fait 359.530 mètres cubes de bois ouvré et 104.800 tonnes métriques de sous-produits; cinq usines de bardeaux et une production de 7.780 mètres carrés; trois usines de lattes qui ont fabriqué 32.454.000 unités; deux usines de charbon de bois avec une production de 3.420 tonnes métriques; et deux usines d'huiles essentielles et une usine de déroulage.

Pour ces opérations, ces usines ont bénéficié de l'allocation d'un volume substantiel de matière ligneuse provenant de la forêt publique, soit 387.850 mètres cubes de sapin et d'épinette, en outre de 119.270 mètres cubes en essences feuillues, et 22.350 mètres cubes de cèdre, au cours de la présente année d'exploitation.

D'autre part, cinq organismes de gestion en commun œuvrent dans le Grand-Portage, soit ceux des Basques, du Transcontinental, de Taché, de l'Est du lac Témiscouata et de la Neigette. Ces organismes ont obtenu en 1979 des permis de coupe en forêt publique pour un volume totalisant 67.960 mètres cubes en résineux. Ce bois doit être acheminé vers les usines les plus rapprochées des aires de coupe et qui s'approvisionnent déjà dans la forêt publique.

Autres opérations forestières

Dans la forêt domaniale qui couvre une superficie de 3.564 kilomètres carrés, soit 39,8 pour 100 de la superficie boisée totale de 8.946 kilomètres carrés du Grand-Portage, le ministère de l'Énergie et des Ressources a investi cette année environ \$80.000 pour l'amélioration du réseau de voirie forestière.

On a également privilégié la cueillette du bois de chauffage. En 1978-1979, 1.637 permis de coupe ont été accordés, pour un volume de 21.530 mètres cubes. Pour l'année en cours, on prévoit atteindre une émission de quelque 2.000 permis et des coupes de 26.000 mètres cubes.

Forêt privée

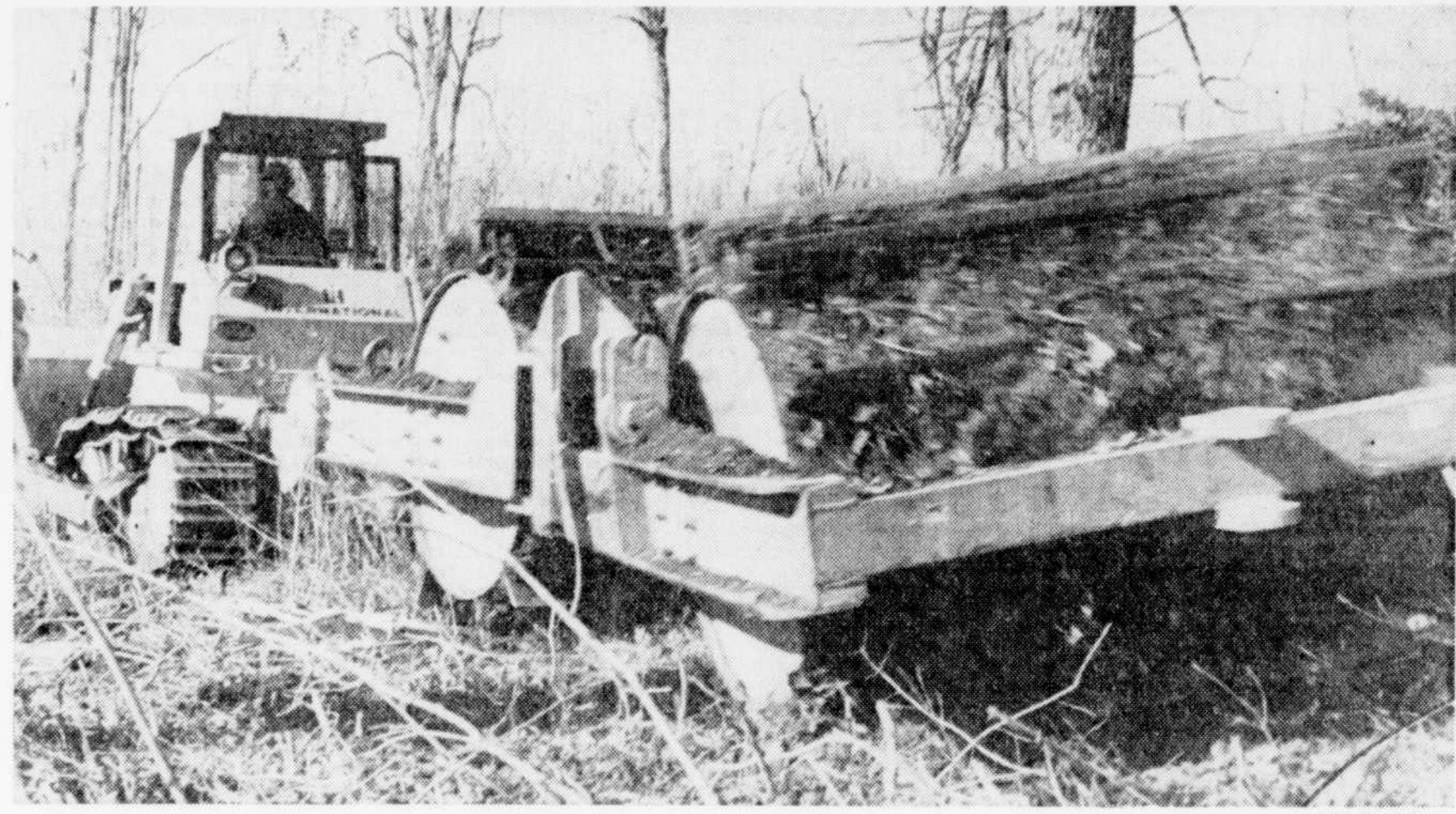
Quant à la forêt privée du Grand-Portage, un budget totalisant \$866.000 a été alloué aux cinq organismes de gestion en commun pour le traitement forestier.

Cette année, la programmation portera sur 1.215 hectares (3.000 acres).

Au niveau du reboisement, ces organismes de gestion ont transplanté 300.000 plants dans la forêt privée, tandis que des propriétaires individuels en ont planté 354.000.

Lac de l'Est

Le ministère a enfin investi \$264.000 dans la réalisation au lac de l'Est d'un terrain de camping de 125 emplacements, qui ont été occupés à plus de 90 pour 100 au cours de la période de pointe de l'été dernier.



Le scarifiage consiste à passer un rouleau broyeur qui prépare le sol pour le reboisement.

Le Soleil, Réal Laberge

LITERIE CENTRALE du QUÉBEC
3211, ch. Royal, Giffard - 667-5002

SUPER-VENTE
prix défilant toute concurrence

Surveillez en magasin nos étiquettes rouges.

COUVERTURE de LIT
1ère qualité
ESMOND
\$9.67

A partir de

DOUILLETTE
Prix à partir de \$21.99
Quantité limitée

Vous obtenez gratuitement une serviette de bain avec tout achat de \$10 et plus.

Aussi: Choix complet de lingerie en magasin. Plusieurs prix spéciaux sur place.

Lundi, mardi et mercredi, de 9h à 17h. Jeudi et vendredi, de 9h à 20h. Fermé le samedi.

Rénovateur de Baignoires

LAVABOS - TOILETTES

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

ENTRETIEN LAFLAMME
ENR.

NETTOYAGE
À LA VAPEUR OU À PRESSION
TAPIS - MEUBLES - MURS -
PLAFONDS - VITRES

RESIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL

DEGATS D'EAU
OU DE FUMÉE

SERVICE 24 HRES
"COUVERT PAR ASSURANCES"
663-3419
45 GOUBERTIN
BEAUPORT

EXPLOSION DE FOURNAISE
ESTIMATION A DOMICILE

Les Galeries St-Augustin

ENFIN

UN MAGNIFIQUE CENTRE COMMERCIAL À ST-AUGUSTIN

- Quelques boutiques de dimensions variées encore disponibles
- Prix de location très avantageux
- Population importante à desservir (St-Augustin, Neuville, Ste-Catherine, etc...)
- Opportunité de boutiques avec ou sans mail

LES GALERIES ST-AUGUSTIN INC.

334, Route 138, St-Augustin
Cité Portneuf, Québec
Tél.: (418) 878-3165

RADIO-QUÉBEC

c'est tout un monde de tous les jours à regarder

Manger comme du monde

le jeudi, à 20h
Un téléroman avec Yves Massicotte, Pierre Saint-Michel, Jacques Thisdale et Gisele Trepanier. Un vieux garçon très riche, qui recherche une saine alimentation, veut se marier. Chaque semaine, il fera appel à une agence de rencontres afin d'y dénicher la femme qui se préoccupe autant que lui de l'alimentation.

des DROGUES et des HOMMES

le dimanche, à 19h
Des émissions qui traitent de la consommation des drogues et qui nous font rencontrer des experts en toxicomanie et des habitués de la drogue.
Animateur: **Régnald Chabot.**

SCIENCE & FICTION

le lundi, à 19h
Un magazine à caractère scientifique destiné aux adolescents. Une émission traitant d'astronomie, d'astronautique, de science-fiction et des O.V.N.I.
Animateur: **Jacques Tremblay.**

le mardi, à 20h
Une série d'émissions sur le développement psychologique de l'enfant de 0 à 6 ans. Une production de Radio-Québec en collaboration avec l'hôpital Sainte-Justine. Comédiens: **Dorothee Berryman et Jean-Pierre Cartier.**

A LA TÉLÉVISION DE

Radio Québec
c'est tout un monde à regarder

15
câble 8